

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Délibération n° CC-2023-093



L'an deux mille vingt-trois

Le dix-neuf septembre à dix-neuf heures

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle Valéry Giscard d'Estaing à Mornant, sous la présidence de Monsieur Renaud PFEFFER.

Date de convocation : 13 septembre 2023

Nombre de membres :

En exercice 37

Présents 24

Votes 30

PRESENTS :

Renaud PFEFFER, Yves GOUGNE, Pascal OUTREBON, Isabelle BROUILLET, Jean-Pierre CID, Arnaud SAVOIE, Marc COSTE, Olivier BIAGGI, Luc CHAVASSIEUX, Françoise TRIBOLLET, Loïc BIOT, Charles JULLIAN, Magali BACLE, Caroline DOMPNIER DU CASTEL, Stéphanie NICOLAY, Denis LANCHON, Anik BLANC, Pascale CHAPOT, Pascale DANIEL, Véronique MERLE, Marilyne SEON, Thierry BADEL, Hélène DESTANDAU, Séverine SICHE-CHOL

ABSENTS / EXCUSES :

Fabien BREUZIN, Jean-Luc BONNAFOUS, Raphaëlle GUERIAUD, Christèle CROZIER, Cyprien POUZARGUE, Gérard MAGNET, Bernard CHATAIN

PROCURATIONS :

Christian FROMONT donne procuration à Pascal OUTREBON
François PINGON donne procuration à Yves GOUGNE
Anne RIBERON donne procuration à Jean-Pierre CID
Bruno FERRET donne procuration à Caroline DOMPNIER DU CASTEL
Patrick BERRET donne procuration à Pascale CHAPOT
Anne-Sophie DEVAUX donne procuration à Magali BACLE

SECRETAIRE DE SEANCE : Anik BLANC

Rapporteur : Monsieur Arnaud SAVOIE, Vice-Président délégué à la Communication et aux Jumelages

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.5211-39,

Vu l'article 40 de la loi « Chevènement » n° 99-586 du 12 juillet 1999 instituant l'obligation de réaliser un rapport annuel retraçant l'activité de l'établissement pour les EPCI,

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays Mornantais validés par arrêté préfectoral n° 69-2021-06-01-00004 en date du 1^{er} juin 2021,

Considérant le projet de rapport d'activités établi au titre de l'exercice 2022,

Afin de répondre à la fois au besoin d'accessibilité rapide à l'information par les conseils municipaux et à la nécessité de faire connaître l'ampleur de l'activité communautaire tant en interne qu'au-delà des frontières du Pays Mornantais, un rapport d'activités annuel présentant une synthèse des principales réalisations est approuvé par le Conseil Communautaire.

Le rapport d'activités présente de façon thématique les actions, projets et réalisations menés au cours de l'année 2022. Pour rendre le rapport accessible à tous, plus interactif et mieux documenté, le choix d'un support numérique s'est imposé.

Le rapport d'activités 2022 est disponible à l'adresse : www.copamo.fr/rapports-d-activites

COMMUNICATION

**Présentation du
Rapport d'Activités
2022**

Envoyé en préfecture le 25/09/2023

Reçu en préfecture le 25/09/2023

Publié le

ID : 069-246900740-20230919-CC_2023_093-DE



Ce rapport est par ailleurs adressé à chacun des maires des communes membres (version numérique et version papier), afin qu'il puisse satisfaire aux obligations de l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, à savoir une communication par le Maire en Conseil Municipal en séance publique au cours de laquelle les conseillers communautaires de la commune seront entendus.

Où l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

Certifié exécutoire

Transmis en
Préfecture le 25/09/23
Notifié ou publié
le 25/09/23
Le Président

PREND acte du rapport d'activités 2022 tel qu'annexé à la présente délibération,

PRECISE que ce rapport est adressé à chacun des maires des communes membres, afin qu'il puisse satisfaire aux obligations de l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales c'est-à-dire faire l'objet d'une communication par le Maire en Conseil Municipal en séance publique au cours de laquelle les conseillers communautaires de la commune seront entendus.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Président ou d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Lyon, 184 rue Duguesclin 69003 Lyon / www.telerecours.fr, dans un délai de 2 mois suivant sa publication

Le Président,
RENAUD PFEFFER

PUBLIE LE 25 SEPTEMBRE 2023
RENAUD PFEFFER, PRESIDENT





Le Mot du Président

"Agir efficacement au profit de l'ensemble du territoire et de ses habitants"

Le rapport d'activités est un document de référence qui donne une vision complète de toutes les actions conduites par notre Communauté de Communes aussi bien dans les services du quotidien apportés à la population qu'à travers les grands chantiers d'intérêt communautaire.

Etablir un rapport d'activités, c'est répondre à l'obligation qui nous est faite d'adresser chaque année aux maires des communes de la Copamo un rapport retraçant l'activité de la Communauté de Communes. Mais au-delà de cette obligation, nous souhaitons réaffirmer notre vision du territoire intercommunal et la partager avec le plus grand nombre. Et notre projet est ambitieux !

Nous devons adapter des réponses aux besoins du territoire. Pour cela, nous voulons expérimenter, innover et imaginer des solutions de proximité ! Car la proximité est notre raison d'être, notre leitmotiv.

La Copamo est aux côtés des communes et de ses habitants.
Être proche des citoyens de nos villages est chevillé aux corps
de nos élus communautaires pour rendre un service public de
qualité sur l'ensemble du territoire. La relation de proximité
entre élus et population est une réalité en Pays Mornantais.

Envoyé en préfecture le 25/09/2023

Reçu en préfecture le 25/09/2023

Publié le

ID : 069-246900740-20230919-CC_2023_093-DE



Nous nous efforçons de développer un territoire équilibré et durable en respectant les équilibres écologiques, économique et sociaux. Nous travaillons à entretenir notre patrimoine, nos bâtiments, nos routes et à imaginer les services à la population de demain. Nous voulons rendre attractif notre territoire, et proposer à nos habitants un cadre de vie préservé, propice à l'épanouissement des familles et à la création d'emplois.

Finalement, l'activité des élus et des services de la Copamo vise à faire société, à s'ouvrir aux autres et à faire ensemble. Nous investissons dans l'éducation, la culture, le social pour développer un esprit d'ouverture, de respect et de tolérance, en entretenant et en nouant des partenariats et des complémentarités avec les acteurs locaux, mais aussi avec les territoires voisins.

Territoire et organisation

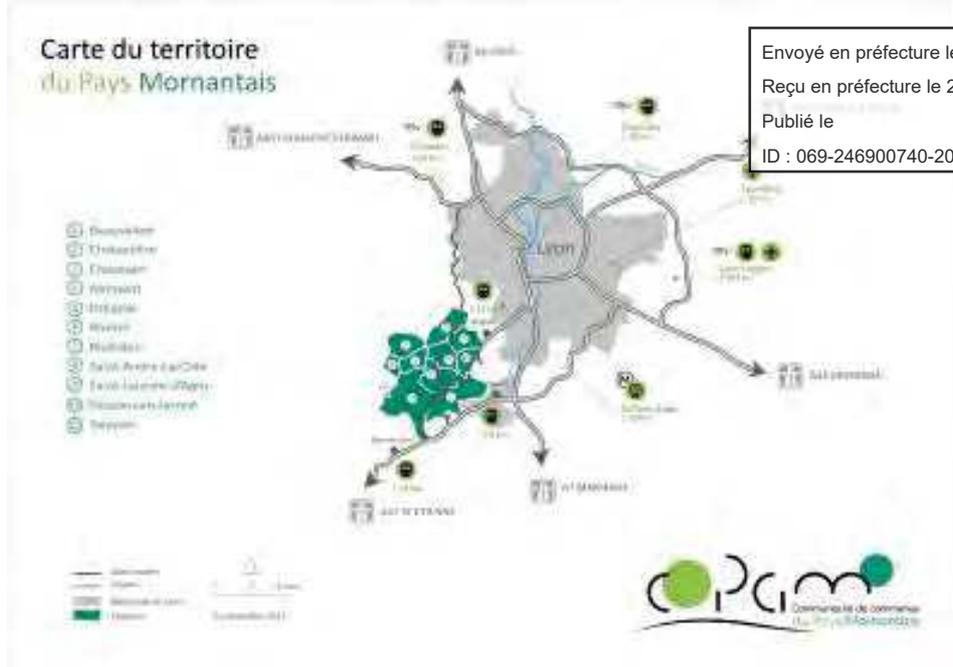


Qui sommes-nous ?

Entre ville et campagne, à deux pas des grandes agglomérations Rhônealpines, le Pays Mornantais bénéficie d'un cadre de vie exceptionnel. Au plus près de la nature, adossé aux contreforts du Massif central, ce territoire débordant d'énergie, solidaire, innovant, harmonieux cultive sa douceur de vivre et son esprit village(s).

Pour aménager, entretenir, soutenir, mais aussi animer ce territoire, la Communauté de communes du Pays Mornantais agit en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux en matière de développement économique, de solidarité, de gestion des déplacements, de politique du logement, d'aménagement du territoire et de préservation de l'environnement.

La Copamo regroupe les communes de Beauvallon, Chabanière, Chaussan, Mornant, Orliénas, Riverie, Rontalon, Saint-André-la-Côte, Saint-Laurent-d'Agnay, Soucieu-en-Jarrest et Taluyers. Situé à 15 km au sud-ouest de Lyon, le Pays Mornantais regroupe 11 communes pour plus de 29 000 habitants.



Le bureau communautaire

Présidée par Renaud Pfeffer, Maire de Mornant, la Copamo est administrée par un conseil communautaire composé de 37 membres élus, tous issus des conseils municipaux. Chaque Maire des 11 communes du Pays Mornantais s'est vu confier une vice-présidence. Toute cette organisation offre une garantie : celle d'agir toujours dans l'intérêt collectif des communes et des habitants.



Toutes les communes représentées au Bureau Communautaire

Le conseil communautaire

Envoyé en préfecture le 25/09/2023

Reçu en préfecture le 25/09/2023

Publié le

ID : 069-246900740-20230919-CC_2023_093-DE



Le conseil a pour principales fonctions : l'examen des projets d'aménagement et de développement du territoire, le vote du budget et le vote du compte administratif. Il définit également les règles de fonctionnement de la Communauté de communes, en particulier l'organisation des décisions.

Nos Compétences

A travers ses nombreuses compétences, qu'elle peut aussi exercer par délégation de services publics, la Copamo agit en faveur de publics très différents dans une logique simple : porter aux côtés des communes des projets bénéfiques pour ses villages et leurs habitants.

Les champs d'interventions de la Communauté de communes du Pays Mornantais :



La Copamo, c'est aussi...

l'accompagnement des assistantes maternelles par les RAMI, les crèches, l'accueil des enfants dans les centres de loisirs, le Lieu d'Accueil Enfants Parents, les espaces jeunes, la Structure Locale d'Information Jeunesse, la médiation familiale, le centre aquatique les Bassins de l'Aqueduc, le Théâtre Cinéma Jean Carmet, le réseau des bibliothèques, le site d'escalade de Riverie, le lac de la Madone, l'étang de Combe Gibert, l'étang neuf, la passerelle du signal de Saint-André-la-Côte, France Services, l'accompagnement des demandeurs d'emploi du territoire, le maintien à domicile de nos aînés, le portage de repas de l'AMAD, les demandes de logement social, des aides financières pour l'amélioration de l'habitat, la création et l'entretien des routes, la collecte et le traitement des déchets avec le SITOM, la gestion des zones d'activités des Platières à Mornant, Saint-Laurent-d'Agnay et Beauvallon, de la Ronze à Taluyers et Arbora à Soucieu, l'aide à la création d'entreprises et au maintien des commerces, la protection des espaces naturels sensibles du Bozançon, de la Vallée en Barret et du plateau Mornantais, l'office de tourisme intercommunal des Monts et Coteaux du Lyonnais...

Les finances

Le budget de la Copamo en 2022

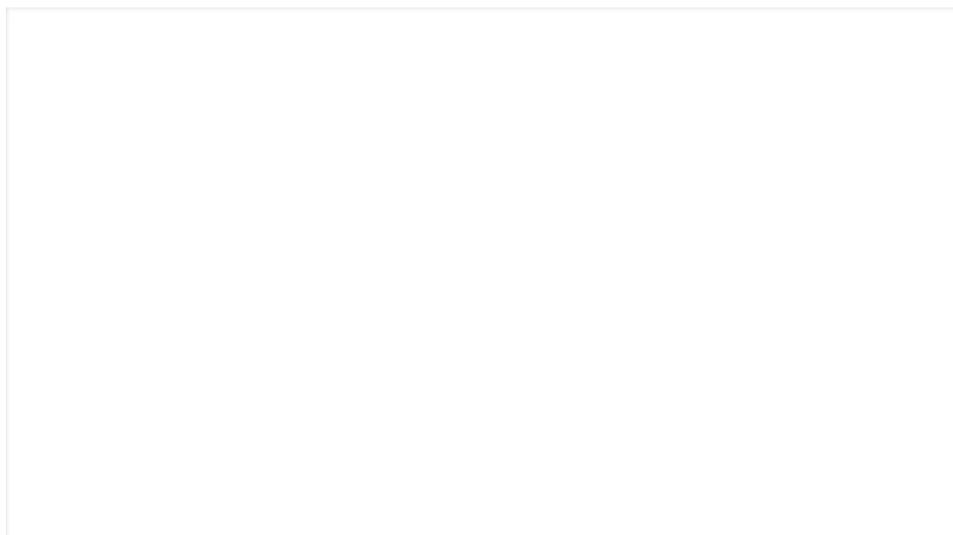
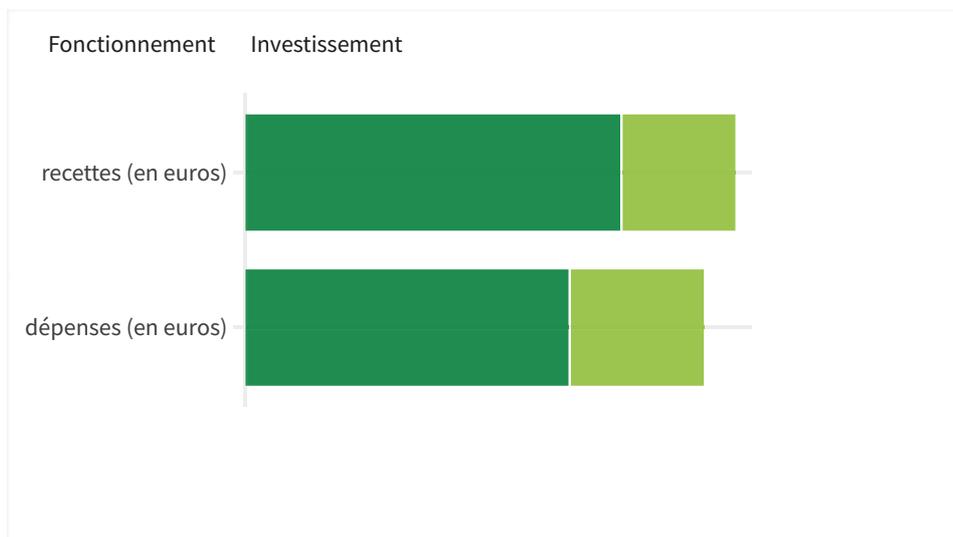
Le budget 2022 a été conçu pour poursuivre la politique de désendettement entamée dès le début du mandat. D'une part, un travail d'optimisation des dépenses a été réalisé. Celui-ci a permis notamment d'aider les acteurs économiques à amortir les effets de la crise sanitaire ou bien encore les agriculteurs à traverser plus "sereinement" les événements climatiques successifs. Aussi, pour sanctuariser certains financements (la voirie ou la transition écologique par exemple), des plans pluriannuels en AP/CP ont été mis en place. Enfin, en parallèle de cet effort de gestion, la Copamo a poursuivi en 2022 sa "stratégie de la recette" dans le but d'augmenter ses ressources pour financer de nouveaux projets sans accroître l'endettement.

Envoyé en préfecture le 25/09/2023

Reçu en préfecture le 25/09/2023

Publié le

ID : 069-246900740-20230919-CC_2023_093-DE



Ressources humaines

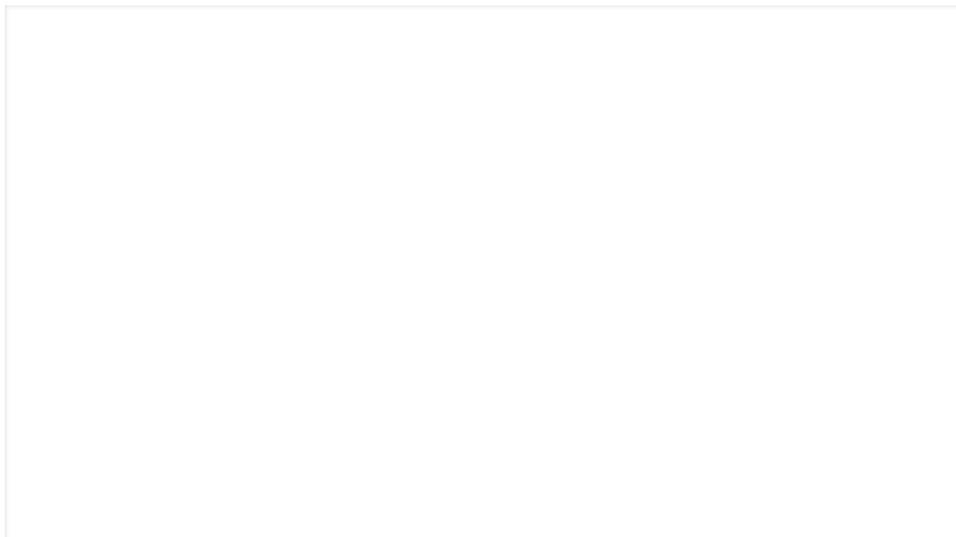
Organisation des services et effectif de la Communauté de communes



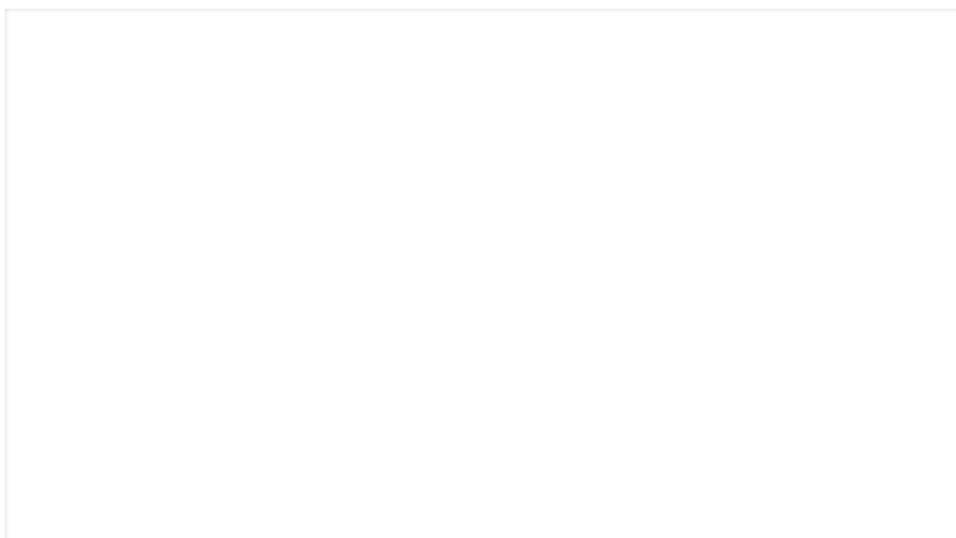
La Copamo, c'est près d'une centaine d'agents (97 agents) qui œuvre au service du territoire, de ses communes et des administrés. Derrière la Copamo se cache une multitude de métiers et de compétences. Toutes les filières sont présentes, mais les filières administrative et technique sont les plus représentées avec respectivement 51% et 31 % des effectifs en équivalent temps plein. La Copamo c'est aussi une équipe plutôt jeune et féminine puisque l'âge moyen y est de 43 ans et que 70% des agents sont des femmes.

Envoyé en préfecture le 25/09/2023
Reçu en préfecture le 25/09/2023
Publié le
ID : 069-246900740-20230919-CC_2023_093-DE

>> [Téléchargez le document](#)



Pyramide des âges de la Copamo



Répartition des agents par filière

L'année 2022 a été mise à profit pour étudier et engager une nouvelle organisation des services, avec un centre de ressources **composé de services "supports", résolu** **tourné vers les 11 communes et à leur service.** Ainsi, la

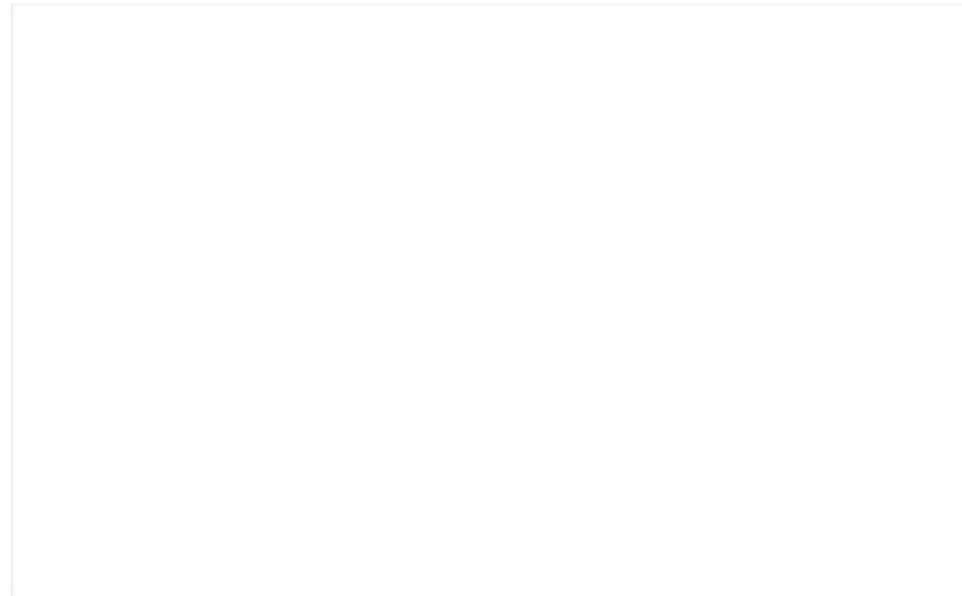
Copamo met à la disposition du territoire son expertise dans de nombreux domaines (*finances publiques, affaires foncières et juridiques, commande publique, intervention technique, informatique, communication, RH, administration générale...*) dans une logique d'efficacité et de solidarité.

Envoyé en préfecture le 25/09/2023

Reçu en préfecture le 25/09/2023

Publié le

ID : 069-246900740-20230919-CC_2023_093-DE



Les prestations RH pour les communes

Le service Ressources Humaines a pour objectifs d'aider les communes à optimiser leurs ressources humaines et de développer l'expertise au service du territoire. Il est aussi responsable de la gestion des carrières et des paies des communes de *Chabanière* (depuis juillet 2017), de *Saint-André-la-Côte* (depuis janvier 2020) et de *Riverie* (à compter de juillet 2022) ainsi que du Syndicat de l'Ouest Lyonnais (SOL) et du Syndicat mixte du Gier Rhodanien (SyGR).

Plateforme d'ingénierie

La Copamo, via sa plateforme d'ingénierie, place au service des communes de nombreuses ressources. La plateforme d'ingénierie a pour mission d'accompagner les communes sur des missions d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) ou des missions de conseil, par une expertise technique ou de

conduite de projets. Pour ce faire, la plateforme met à disposition du personnel Copamo (service Patrimoine Public, Voirie, etc.) en contrepartie d'une prise en charge financière.

Envoyé en préfecture le 25/09/2023

Reçu en préfecture le 25/09/2023

Publié le

ID : 069-246900740-20230919-CC_2023_093-DE



Pour 2022, ce sont **900 heures de missions auprès des communes qui ont été réalisées.**

Les projets associés à la plateforme d'ingénierie :

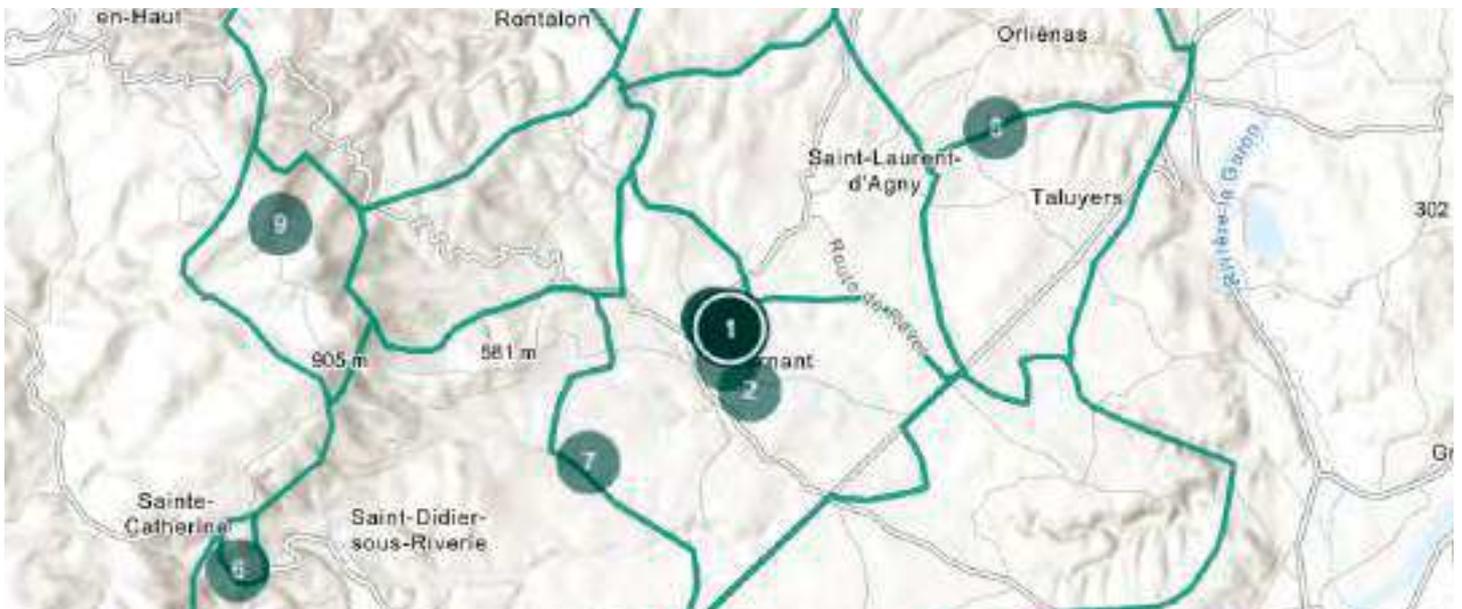


Nos équipements



Nos infrastructures

Nos élus œuvrent au quotidien pour permettre aux habitants des communes du Pays Mornantais de bénéficier d'infrastructures modernes et attractives. De nombreux services ont pu se développer grâce à elles et ont ainsi accéléré la dynamisation de notre territoire.



Esri, Intermap, NASA, NGA, USGS | Esri, HERE, Garmin, Foursquare, GeoTechnologies, Inc, METI/NASA, USGS | Powered by Esri



1 Mornant - Centre aquatique Les Bassins de l'Aqueduc



Les Bassins de l'Aqueduc, ce sont 4 bassins adaptés à tous : une pataugeoire, un bassin d'1m35 de profondeur avec plancher amovible, un bassin avec sièges massants et un bassin sportif. Un espace bien-être permet de se détendre, et un espace cardio de se maintenir en forme.

Mornant -



Théâtre Cinéma Jean Carmet



Le Théâtre Cinéma Jean Carmet offre une programmation éclectique, aussi qualitative qu'exigeante, renouvelée chaque année. Du spectacle vivant au cinéma, ce lieu propice aux échanges, à la créativité, aux partages au gré des rencontres, est ouvert à tous. Toute l'année, il propose des ateliers et des animations pour tous les âges et tous les publics.

Mornant -



France Services

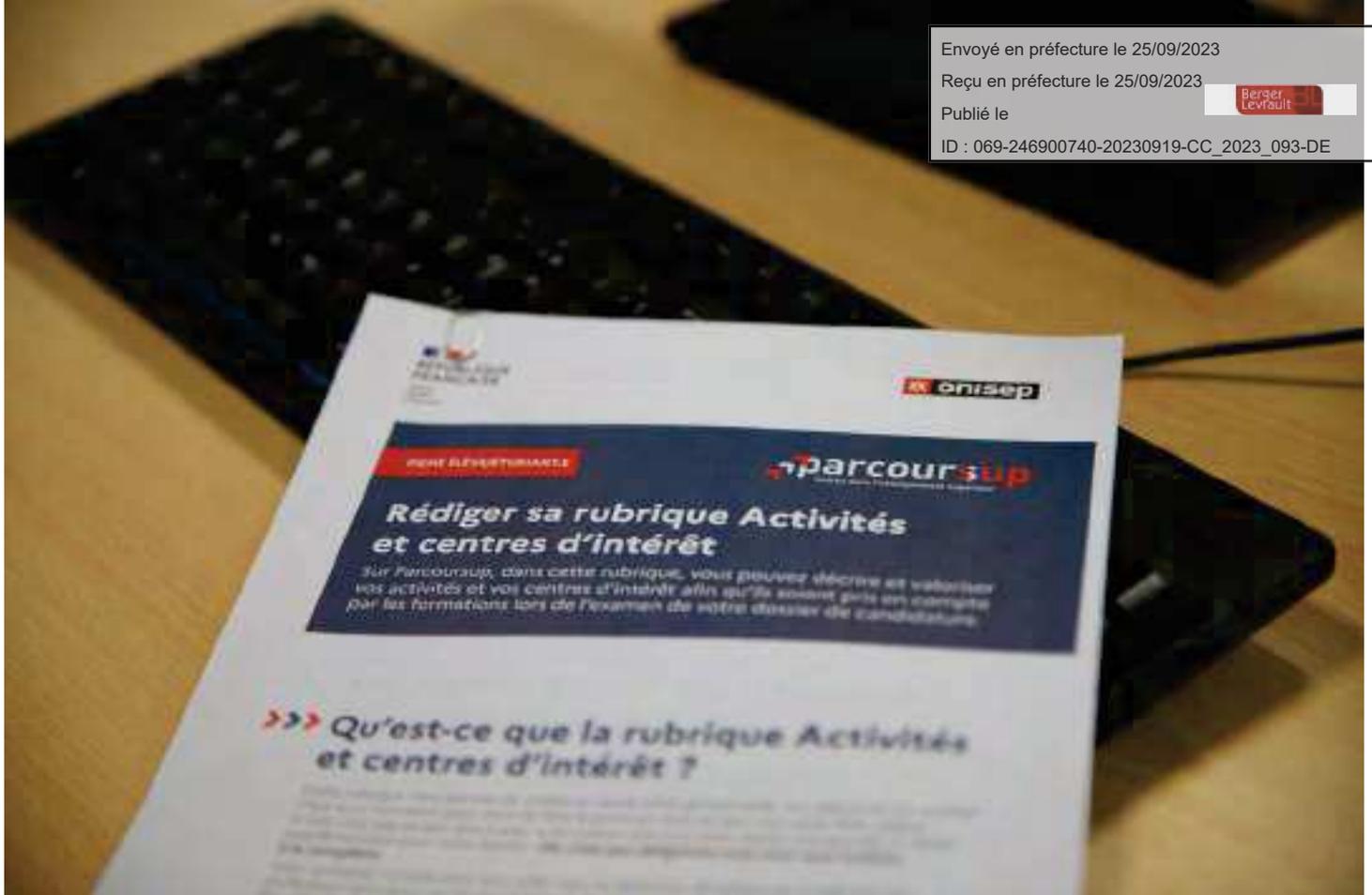


France Services accompagne les usagers dans leurs démarches auprès de neuf partenaires : ministère de l'Intérieur, ministère des Finances Publiques, ministère de la Justice, Assurance maladie, Assurance retraite, Caisse d'Allocations Familiales, Pôle emploi, Mutualité Sociale Agricole et La Poste.

Mornant -

4

L'information Jeunesse



La SLIJ (Structure Locale Information Jeunesse) propose aux établissements scolaires des animations afin de faire découvrir des métiers aux jeunes entre 15 et 25 ans, mais également des activités de sensibilisation et d'éducation aux droits de l'homme.

La SLIJ propose également des dispositifs spécifiques : Pass' Ados, bourses aux projets humanitaires, jobs d'été, Sacs ados, activités de sensibilisation citoyenne.

Mornant -

5

LAEP



Ouvert en janvier 2018, le LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents) intercommunal Planète familles accueille, de façon anonyme, et sans inscription les enfants jusqu'à 6 ans accompagnés d'un adulte référent de la famille (parent, grand-parent...).

Parce qu'il n'est pas toujours simple d'être parents, les familles apprécient de pouvoir échanger avec d'autres, de pouvoir évoquer les questions qui les traversent concernant les enfants, le couple, la famille... la vie !



Riverie - Site d'escalade



Une falaise naturelle de 20 mètres de haut équipée d'un via-cordata et de 24 voies du 3 au 6c... L'endroit est idéal pour grimper en famille ou entre amis.

Chabanière / Mornant -

7

Lac de la Madone



Le lac de la Madone est un étang de pêche idéal pour vos sorties en famille, mais aussi un lieu de détente et de promenade. Un chemin permet de faire le tour du lac.



Orliénas / Taluyers - Etang de Combe Gibert



Situé sur les communes d'Orliénas et de Taluyers, l'étang de Combe Gibert offre un cadre propice aux balades et aux pique-niques. Ce plan d'eau fait également office de zone de pêche avec sa faune variée.



Saint-André-la-Côte - Passerelle du signal



Point culminant des Monts du Lyonnais côté Rhône (934m), le Signal de St-André-la-Côte offre un panorama exceptionnel du haut de la passerelle aménagée par la Copamo et équipée d'une table d'orientation. Par temps clair, la vue est ouverte sur les Alpes, le Massif du Pilat et les Monts du Lyonnais.

France Services

La Maison France Services de la Copamo résume toute la force du Pays Mornantais. Grâce à une volonté commune, grâce à la mobilisation de nos partenaires institutionnels et à l'investissement du tissu associatif local, France Services aide et accompagne les habitants dans d'innombrables démarches du quotidien : retraite, santé, emploi, impôts, allocations familiales... et tant d'autres.

La fréquentation de nos services a augmenté par rapport aux années précédentes avec **11 320 contacts en 2022** contre 10 322 en 2021.

France Services accompagne les habitants de la Gopamo dans l'utilisation de l'outil numérique et mets à disposition 3 tablettes tactiles, 2 postes informatiques, une imprimante, une photocopieuse et bien d'autres outils afin de faciliter les démarches en ligne. Aussi, 18 seniors ont pu profiter de l'expertise de notre conseiller en assistant aux ateliers numériques.

Envoyé en préfecture le 25/09/2023

Reçu en préfecture le 25/09/2023

Publié le

ID : 069-246900740-20230919-CC_2023_093-DE



La médiation familiale



Brouilles, ruptures générationnelles, successions douloureuses... ainsi va parfois la vie de famille. Pour aider à recoller les morceaux, la médiatrice familiale reçoit, écoute et accompagne les familles du Pays Mornantais.

L'équipement intercommunal de médiation familiale est financé par le département du Rhône ainsi que la MSA et continue d'obtenir un financement de fonctionnement du ministère de la Justice et de la Caisse d'Allocations Familiales.

Envoyé en préfecture le 25/09/2023

Reçu en préfecture le 25/09/2023

Publié le



ID : 069-246900740-20230919-CC_2023_093-DE



Le service solidarité et Développement social accompagne les habitants du Pays Mornantais tout au long de leur vie et plus particulièrement les personnes fragilisées par l'âge, le handicap, les difficultés familiales ou le contexte économique. Violence intra-familiales, santé, vieillissement, développement du logement social, aide à l'emploi et à l'insertion, solidarité envers le peuple ukrainien... en 2022, la Copamo s'est mobilisée pour améliorer le quotidien de personnes les plus fragiles.

Solidarité pour l'Ukraine



La crise en Ukraine a suscité un formidable élan de solidarité dans tout le pays Mornantais. Les 11 communes se sont unies pour collecter des denrées alimentaires, produits d'hygiène, et petits matériels. Les trois convois organisés par la Copamo en partenariat avec les services techniques de la ville de Mornant et les transports Gibert ont permis d'acheminer les dons jusqu'à la frontière ukrainienne. Les bénévoles des convois humanitaires ont offert au total plus de 80 palettes de dons à la population.

Aujourd'hui, neuf réfugiés vivent sur notre territoire. A leur arrivée dans les communes de Taluyers, d'Orliénas et de Soucieu-en-Jarrest, la Copamo a mis en place des accompagnements individuels (banque, emploi, allocations...) pour leur permettre d'accéder aux droits auxquels ils pouvaient prétendre, les aider dans leurs démarches administratives (banque, emploi, allocations...), et ainsi leur permettre d'envisager une nouvelle vie plus sereine.

La médiation familiale



Brouilles, ruptures générationnelles, successions douloureuses... ainsi va parfois la vie de famille. Pour aider à recoller les morceaux, la médiatrice familiale reçoit, écoute et accompagne les familles du Pays Mornantais. Elle

accompagne les échanges avec neutralité. Elle oriente sans juger, ni conseiller. Elle cherche à instaurer les conditions du dialogue, de l'écoute ainsi que la construction de projets autour des besoins des membres de la famille. En 2022, **238 personnes** ont été accompagnés par la médiatrice familiale.

Envoyé en préfecture le 25/09/2023

Reçu en préfecture le 25/09/2023

Publié le

ID : 069-246900740-20230919-CC_2023_093-DE



La semaine bleue

Cet événement national vise à encourager les relations d'entraide vis-à-vis de nos seniors. Ce moment privilégié pour informer, sensibiliser mais également divertir les personnes retraitées a réuni **1475 personnes** au total.

Du 4 au 20 octobre 2022, la Copamo, en partenariat avec les CCAS des communes du Pays Mornantais ont proposé de nombreuses animations : dictée, cinéma, randonnée intervillages, théâtre, ateliers, conférences... De beaux moments pour tordre le cou aux idées reçues sur le grand âge, faire des rencontres, découvrir, rire, se divertir, chanter et s'amuser.



La dictée intergénérationnelle de la Semaine Bleue a réuni 97 adultes et 341 élèves de 13 classes de CM2 des écoles de la Copamo. Un très beau moment d'échanges et de partage de connaissances entre les générations.

Développement social

InterCCAS



Envoyé en préfecture le 25/09/2023

Reçu en préfecture le 25/09/2023

Publié le

ID : 069-246900740-20230919-CC_2023_093-DE



Grâce à la collaboration entre les CCAS, les agents ont pu échangé sur différents enjeux de l'année 2022 tels que la maladie Alzheimer, l'accueil des familles déplacées ukrainiennes, la semaine bleue, les activités proposées par l'association Un Autre Regard en Pays Mornantais, la Structure Loisirs seniors à domicile, les acteurs et dispositifs concourant à la lutte contre les violences conjugales.

La mise en place de groupes de travail a permis de travailler avec les CCAS intéressés sur trois thématiques spécifiques :

- La prévention santé ,
 - Le règlement intérieur des aides sociales facultatives,
 - Les logements d'urgence.

Le handicap

À l'occasion du mois du handicap, la Copamo organise des conférences pour sensibiliser la population et mieux faire connaître la question du handicap en instaurant un dialogue parmi les élèves et les équipes éducatives. Ainsi, **40 parents et enseignants** ont assisté à la conférence sur les troubles DYS à Soucieu et **11 parents** se sont inscrits pour poursuivre les échanges dans le cadre de café des parents ; **1 500 enfants ont été sensibilisés** au handicap dans le cadre scolaire, périscolaire et dans les centres de loisir et **8 assistants maternels** ont suivi une conférence sur le repérage des premiers signes de l'autisme.

Et pour célébrer la diversité, avec le soutien de la Copamo, l'association 2 P'tit pas pour demain et l'école de musique de Mornant ont parcouru les écoles, centres de loisirs et

périscolaires du territoire pour apprendre aux 1500 élèves
une chanson sur la différence en langue des signes. Une belle
façon de sensibiliser les enfants au handicap.

Envoyé en préfecture le 25/09/2023

Reçu en préfecture le 25/09/2023

Publié le

ID : 069-246900740-20230919-CC_2023_093-DE



Enfin, la Copamo, en partenariat avec la *SPL Enfance en pays Mornantais*, a souhaité encourager l'inclusion des enfants porteurs d'un handicap par un dispositif de renfort d'animation capable de répondre à leurs besoins en partenariat avec la SPL Enfance en pays Mornantais. Ainsi, ils ont bénéficié de **436** heures d'animation extrascolaire en centres de loisirs et de **86** heures d'animation périscolaire.



2 P'tits pas pour demain

Partager

Facebook Watch

"A nos différence", chantée par les élèves du Pays Mornantais, écrite et composée par Stéphane Quenault, les arrangements sont de Thierry Chanat, directeur de [Association Musicale de Mornant et Chaussan](#) et la réalisation du clip revient à Christophe Tardy.

Le logement

Logement social & logements d'urgence

Pour améliorer le traitement des situations urgentes ou bloquantes et échanger pour mieux répondre aux problématiques locales, les commissions de coordination logement social se réunissent tous les 3 mois. Depuis 2022, les CCAS qui ne disposent pas d'agent sont représentées par un élu de la commune. Ainsi, tous les territoires participent aux échanges.

Après avoir cerné les missions de chaque structure, les partenaires ont traité des questions relatives à la situation des ménages ukrainiens par rapport au logement social, de la procédure de reconnaissance de l'indécence d'un logement et

des missions de Soliha sur la Copamo, du fonctionnement des
CALEOL, de la labellisation SPYLO.

Envoyé en préfecture le 25/09/2023

Reçu en préfecture le 25/09/2023

Publié le

ID : 069-246900740-20230919-CC_2023_093-DE



Au total, 62 situations ont été étudiées par la commission de coordination logement social cette année, dont 29 nouvelles. Sur les 47 sorties de la commission, 27 s'expliquent par l'attribution d'un logement social.

Vers davantage de logements abordables

Accéder au logement à un prix abordable est un moyen de diminuer la vulnérabilité économique des populations les plus défavorisées. Pour œuvrer en ce sens, de nouveaux règlements d'aide à la production du logement abordable ont été élaborés. La Copamo apporte ainsi une garantie d'emprunt et contribue financièrement à la production de logements PLUS, PLAI et en BRS.

Lutte contre l'habitat indigne

Sur l'ensemble du territoire du Rhône, 16 000 logements du parc privé sont considérés comme étant potentiellement indignes. Ces logements présentent des risques pour la santé et la sécurité des habitants.

La Copamo a décidé de lutter contre ce fléau en réalisant des diagnostics visant la mise en demeure des propriétaires à faire des travaux de remise en état. En 2022, **4 diagnostics ont été réalisés.**

Septembre en Or

La Copamo se mobilise aux côtés de l'Appel contre les cancers pédiatriques



Envoyé en préfecture le 25/09/2023

Reçu en préfecture le 25/09/2023

Publié le

ID : 069-246900740-20230919-CC_2023_093-DE



2065 euros ont été récoltés pour aidé l'APPEL (Association Philanthropique de Parents d'enfant atteints de Leucémie ou autres cancers) grâce à l'engagement des 11 communes, de la SPL Enfance en Pays Mornantais et de la Copamo. Concert à Soucieu-en-Jarrest, vente d'ourson de Saint-André-La-Côte, de rubans à l'accueil de la Copamo ou de petits objets par la SPL Enfance en Pays Mornantais : tous ont mis la main à la pâte pour financer le groupe de parole et les ateliers artistiques destinés aux familles endeuillées.



En 2022, la Copamo a mené un ensemble d'actions pour améliorer la santé publique : campagnes pour prévenir les risques liés aux maladies, opérations d'éducation à la santé, amélioration de l'accès aux soins pour tous. Nos agents ont su trouver des mesures pertinentes et efficaces pour accompagner au mieux les habitants du pays mornantais dans leur parcours de santé.

La CPTS : s'allier pour mieux répondre aux besoins des habitants

Créées en 2016 par la loi de modernisation de notre système de santé, les Communautés Professionnelles Territoriales de santé (CPTS) ont vocation à rassembler les "acteur de santé" de leur territoire pour répondre aux besoins spécifiques d'un bassin de population.

Opérationnelle depuis septembre 2022, la CPTS des Coteaux Rhodaniens réunit des médecins, infirmiers, kinés, pharmaciens, dentistes, diététiciens, psychomotriciens du bassin givordins et de la Copamo pour faciliter le parcours de santé des habitants et améliorer l'organisation de leur prise en charge.



"L'objectif est d'améliorer l'accès aux soins, d'organiser les parcours pluriprofessionnels, de développer des actions territoriales de prévention"

Octobre Rose



Le dimanche 2 octobre au Parc du Clos Souchon de Beauvallon, un flashmob a été organisé en faveur du dépistage du cancer du sein. En soutien au CCAS de Mornant, la Copamo a contribué à

l'organisation d'Octobre Rose en participant à la communication intercommunale et à la vidéo flashmob. Elle a également subventionnée l'association Histoire de femmes en Pays Mornantais pour l'organisation d'un vernissage et d'une exposition photos.

Des actions en faveur du bien-être de nos seniors

En 2022, la Copamo s'est associée avec la conférence des financeurs, les caisses de retraite et les communes pour

organiser des ateliers de prévention santé destinés aux seniors. Ces derniers ont pu profiter de 31 ateliers allant de l'atelier sur l'équilibre et la prévention des chutes à l'atelier mémoire en passant par celui sur les sens ou la détente et la mobilité. Bien vieillir c'est plus facile quand on connaît les bons comportements à adopter !

Envoyé en préfecture le 25/09/2023

Reçu en préfecture le 25/09/2023

Publié le

ID : 069-246900740-20230919-CC_2023_093-DE



Première édition de la journée bien-être & santé

6 millions de personnes ont les reins malades et l'ignorent, pourtant en s'informant sur ces pathologies et en se faisant dépister, il est possible de retarder, voire d'éviter, des conséquences très lourdes.

Face à ce constat, la Copamo a été sollicitée pour organiser conjointement avec France Rein 69 une journée de dépistage des maladies rénales sur le territoire, ce qui a constitué une première hors les murs des hôpitaux pour l'association. L'évènement s'est tenu au sein de la salle VGE de la Copamo.

7 stands d'informations et d'animations pour petits et grands sont venus agrémenter la journée. France Rein 69, SHU typique, SporLyGref, le Réseau LYRE, Brain Up, Orliénas Boxing Gym et la ludothèque de Mornant ont permis à nos concitoyens d'adopter les bons réflexes pour rester en bonne santé !

En chiffre, la journée prévention santé c'est : **94 personnes dépistées par France Rein et 62 personnes dépistées par le Réseau Lyre, pour le diabète.**



Programme de Transition Écologique

Face à l'enjeu climatique, la Communauté de communes du Pays Mornantais, en lien avec les communes, a défini une stratégie de transition écologique du territoire reposant sur 3 axes prioritaires d'intervention : la mobilité, la sobriété énergétique des bâtiments et les énergies renouvelables. Voté à l'unanimité en conseil communautaire, le "Programme de transition écologique" est composé de propositions d'actions et d'aides en direction des communes et des habitants du Pays Mornantais.

Mobilités

Dans les communes du Pays Mornantais, il y a quasiment autant de voitures que d'habitants en âge de les conduire (21 000 véhicules pour 29 000 habitants). Pour réduire l'usage de la voiture individuelle et rendre le parc de véhicule plus vertueux, la Communauté de communes mise sur le développement des modes alternatifs et l'incitation à l'acquisition de véhicules bas carbone. A cet effet, la Copamo a déployé une panoplie d'aides et d'actions en direction des communes et du grand public.

La mobilité de la Copamo en quelques chiffres :

Envoyé en préfecture le 25/09/2023

Reçu en préfecture le 25/09/2023

Publié le

ID : 069-246900740-20230919-CC_2023_093-DE



21 000 véhicules thermiques

72 % des actifs du Pays Mornantais travaillent à l'extérieur du territoire (47 % sur la Métropole de Lyon)

50 % des trajets en voiture font moins de 3 km

4 lignes de bus régulières serpentent le territoire avec des temps de trajets peu compétitifs.

Les aides à la mobilité destinées aux communes :

AIDES À LA MOBILITÉ EN CHIFFRES

Orliénas - Taluyers

Mornant, Chabanière, Taluyers

St André-la Côte - Taluyers

Beauvallon

Beauvallon, Orliénas,
St Laurent d'Agny, Taluyers

Les aides à la mobilité destinées aux habitants :

Aide à l'achat de vélos électriques

La Communauté de communes du Pays Mornantais propose aux habitants du territoire une aide financière pour l'achat de vélos à assistance électrique et de vélos « familiaux » (vélos cargos, biporteurs, triporteurs, tandems, handibikes...). Son montant est fixé à 250€, mais peut atteindre 400€ sous



conditions de ressources. L'objectif est d'encourager la pratique du vélo pour les courts déplacements du quotidien et ainsi de limiter l'usage de la voiture. **En 2022, 72 900€ ont été attribués aux 258 dossiers VAE (Vélos à Assistance Électrique).**

Envoyé en préfecture le 25/09/2023
 Reçu en préfecture le 25/09/2023
 Publié le
 ID : 069-246900740-20230919-CC_2023_093-DE



Aide à l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques

Pour celles et ceux qui souhaitent investir dans un véhicule électrique, la Copamo a mis en place une aide financière afin d'installer des prises et bornes de

recharge à domicile. Ce coup de pouce, destiné aux propriétaires comme aux locataires, permet la prise en charge de 30% des coûts d'installation. Il est plafonné à 200€ pour les maisons individuelles, 500€ pour l'habitat collectif et 700€ pour une borne partagée en habitat collectif. **En 2022, 16 dossiers ont été financés pour un total de 2 800€.**



Aide à la conversion de véhicule au bioéthanol

Dans le contexte actuel de forte hausse des prix, l'essence représente une part importante du budget des ménages. Afin de donner un coup de pouce en matière de pouvoir d'achat tout en

développant les énergies renouvelables, la Copamo propose aux habitants du territoire une aide financière pour l'acquisition d'un boîtier de conversion bioéthanol à hauteur

La Copamo entre au Sytral pour préparer la nouvelle donne des transports collectifs sur son territoire



"Le Pays Mornantais, une zone blanche en matière de mobilité"

2022 marque l'entrée de la Copamo au sein de Sytral Mobilités. Devenue le 1er janvier 2022 un établissement public local, en lieu et place de l'ancien syndicat mixte, Sytral Mobilités est la nouvelle autorité organisatrice des mobilités des territoires lyonnais.

Elle associe la Métropole de Lyon, les communautés d'agglomération Villefranche Beaujolais Saône et de l'Ouest Rhodanien, les 9 communautés de communes du département du Rhône ainsi que la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

L'objectif majeur de Sytral Mobilités est d'offrir la meilleure offre transport pour les habitants du département en développant les réseaux TCL, Cars du Rhône et Libellule ainsi que les services Optibus et Rhônexpress. Sa politique d'aménagement des transports urbains et interurbains repose sur le maillage du territoire et l'intermodalité.

En 2022, la Copamo et Sytral Mobilité se sont associés afin de travailler sur une nouvelle offre de transports en commun Cars du Rhône. Des lignes plus directes et plus fréquentes ont

ainsi pu être redessinées, en connexion avec le futur terminus du métro B, à St Genis Laval. La mise en service est prévue pour octobre 2023.

Envoyé en préfecture le 25/09/2023

Reçu en préfecture le 25/09/2023

Publié le

ID : 069-246900740-20230919-CC_2023_093-DE



Sobriété énergétique

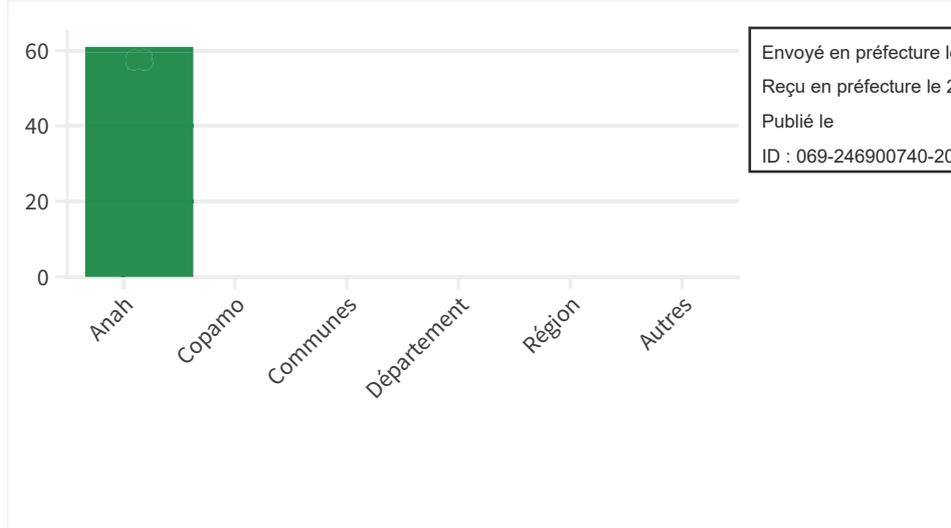
Le Programme de Transition Écologique et Solidaire de la Copamo fait de la sobriété énergétique des bâtiments une priorité. Responsables de 22% des émissions des gaz à effet de serre, la Copamo entend encourager les travaux de rénovation énergétique des bâtiments publics et privés ainsi que les constructions vertueuses avec des aides financières, de l'expertise et du conseil, également avec des campagnes de sensibilisation.

C'est pourquoi la communauté de communes a formalisé un certain nombre de propositions d'actions en direction des communes, des acteurs économiques et des habitants et s'est fixée quatre objectifs :

1. *Sensibiliser les habitants à la rénovation énergétique*
2. *Accompagner les habitants et les communes à définir leurs projets de travaux et à mobiliser les aides existantes*
3. *Encourager les projets de rénovation énergétique les plus vertueux en apportant une aide financière locale*
4. *Créer une dynamique territoriale autour de la rénovation énergétique (mobilisation artisans, banques...)*

Accompagnement des habitants et communes dans leur projet de travaux d'amélioration de l'habitat

La région, le département, la Copamo, les communes, l'Anah et bien d'autres acteurs se sont mobilisés pour aider les habitants à améliorer les performances énergétique de leur habitat, l'adapter à la perte de mobilité ou bien mettre en place des conventions pour loyer modéré.



Envoyé en préfecture le 25/09/2023
 Reçu en préfecture le 25/09/2023
 Publié le
 ID : 069-246900740-20230919-CC_2023_093-DE

Répartition des financements



Encourager la rénovation énergétique des particuliers

La Copamo bonifie les aides aux travaux nationales pour encourager la rénovation et la performance énergétique de

l'habitat. Grâce à cette mesure, en 2022, la Copamo a participé au financement de **67 projets de rénovation énergétique de l'habitat** pour les résidents du Pays Mornantais pour un **montant de 150 200€**.

Aider à la rénovation énergétique des bâtiments communaux

La COPAMO propose une aide financière pour inciter les communes à engager des travaux pour la rénovation énergétique de leurs équipements publics. Elle aide notamment les communes à améliorer l'isolation de leurs bâtiments, leurs systèmes de chauffage ou de régulation de chauffage et à l'installation de systèmes solaires photovoltaïque. En 2022, 4 bâtiments situés sur les communes de Rontalon, St Laurent d'Agny et Taluyers ont été aidés pour un montant total de **57 700€**.

Pour un aménagement et une gestion plus durable de nos zones d'activités

Envoyé en préfecture le 25/09/2023

Reçu en préfecture le 25/09/2023

Publié le

Berger
Levrault

ID : 069-246900740-20230919-CC_2023_093-DE

Le défi de la transition écologique ne sera relevé que par une action commune entre les acteurs publics et privés. Les acteurs économiques présents ou futurs dans les zones d'activités (Arbora, Les Platières et La Ronze) ont donc un rôle de premier plan à jouer pour réussir ce virage de la transition écologique.



Charte
d'aménagement
et de gestion durable
des zones d'activités



La charte d'aménagement et de gestion durable des zones d'activités est consultable [en cliquant ici](#)

Ainsi, La signature de la *Charte d'aménagement et de gestion durable* est désormais nécessaire pour pouvoir candidater à l'acquisition de terrains dans les extensions des zones d'activités. La Copamo souhaite que tous les nouveaux projets de bâtiments à vocation économique s'engagent dans une démarche d'insertion paysagère de qualité (traitement des façades, enseignes, espaces libres, clôtures, parkings ...) afin d'allier performance énergétique, préservation de la biodiversité de la zone et qualité perçue de la zone d'activités. Les entreprises souhaitant s'établir ou agrandir leur surface devront donc présenter les solutions retenues en matière d'isolation, de chauffage et de gestion des éclairages.

Énergies renouvelables

Produire des énergies renouvelables en massifiant le développement du photovoltaïque et mobiliser de nouvelles sources pour un mix énergétique plus responsable.



Le cadastre solaire de l'ouest lyonnais lancé par le SOL avec le soutien de la Copamo en 2021. Un outil puissant pour évaluer le potentiel de son toit et passer en mode projet.

Dans le cadre de son Programme de Transition Écologique, la Copamo compte s'appuyer et faire augmenter significativement la part des énergies propres et renouvelables dans nos consommations. Pour cela, la Communauté de communes se donne pour objectif de systématiser l'installation de panneaux photovoltaïques pour toute nouvelle construction présentant une grande superficie, de convaincre les propriétaires d'investir ou de mettre à disposition leur toiture en s'appuyant sur l'expertise et le conseil des Centrales Villageoises du Pays Mornantais (CVPM), et d'installer des ombrières sur les équipements communautaires.

A ce titre, 2022 a permis de valider l'implantation d'ombrières photovoltaïques sur le parking du centre aquatique *Les Bassins de l'Aqueduc* ainsi qu'une réflexion sur l'implantation d'un méthaniseur sur la ZA des Platières.

Également, moteur dans la création du cadastre solaire porté par le SOL (Syndicat de l'Ouest Lyonnais), la Copamo a mené une campagne de communication et de sensibilisation auprès des particuliers comme des entreprises à l'occasion du lancement de ce dernier. Le cadastre solaire donne accès rapidement à différentes informations :

- La surface optimale de panneaux,
- Les coûts d'installation,
- Les gains d'énergie,
- Le retour sur investissement,
- Les bons contacts à avoir pour concrétiser le projet.

Il est accessible sur le site www.ouest-lyonnais.cadastre.solaire.fr

Envoyé en préfecture le 25/09/2023

Reçu en préfecture le 25/09/2023

Publié le



ID : 069-246900740-20230919-CC_2023_093-DE



Agriculture & Nature

Agriculture

Dès le début du mandat, la Copamo a affirmé sa volonté de préserver une agriculture dynamique, diversifiée et de qualité.

La Copamo au soutien de ses exploitants

Paragrêle : un dispositif pour anticiper les orages de grêle et limiter les dégâts



Les ravages de la grêle chez un arboriculteur du Pays Mornantais

Depuis plusieurs années, les agriculteurs du Pays Mornantais subissent d'importants dégâts lors d'épisodes de grêles de plus en plus fréquents. Consciente des risques et des enjeux pour les exploitants, la communauté de communes a travaillé avec la Chambre d'agriculture du Rhône et ses partenaires à la mise en place du dispositif paragrêle.

Le système retenu est celui de la société Selerys. Une fois le risque d'orage violent avéré, le tireur perce le ballon gonflé à l'hélium qui disperse sur les cultures des sels hygroscopiques. Deux radars et une centaine de postes de tirs ont été installés dans le sud-ouest du département.

Pour soutenir ce dispositif la Copamo a versé 27 759€ à l'association Paragrêle 69 en 2022. Plus de 40 agriculteurs de la Copamo contribuent bénévolement à la lutte en tenant leurs postes de tir dès l'alerte reçue.



Envoyé en préfecture le 25/09/2023

Reçu en préfecture le 25/09/2023

Publié le

ID : 069-246900740-20230919-CC_2023_093-DE



Le 8 novembre 2022, les agriculteurs du territoire, les élus et la Chambre d'agriculture se sont réunis à la Copamo pour échanger autour du bilan du dispositif de lutte contre la grêle. Ce fut l'occasion pour la Copamo de remercier les agriculteurs tireurs bénévoles pour leur implication. Grâce à leur action, la filière agricole est davantage protégée des aléas climatiques.

Favoriser les haies bocagères



Plantation des haies au GAEC de la Petite Pioche à Mornant

En 2022, un total de **3 843 arbres ont été plantés** sur Chassagny, Taluyers, Mornant, Saint-Andéol-le-Château et Saint-Sorlin grâce à l'appel à projet de la Copamo. Depuis son lancement en 2016, près de 24 km de haies ont été plantés. Chaque porteur de projet bénéficie d'un accompagnement technique de la fédération des chasseurs du Rhône financé par la Copamo, tout comme les plants labellisés "végétal local", et l'aide par les élèves de la MFR d'Anse ou des brigades nature pour les linéaires importants. Comme chaque année, l'entreprise racine (La compostière) à Mornant a fourni gratuitement le mulch aux porteurs de projets.

Pourquoi planter des haies ? Tout simplement pour préserver le bocage local et la biodiversité et également :

Envoyé en préfecture le 25/09/2023

Reçu en préfecture le 25/09/2023

Publié le



ID : 069-246900740-20230919-CC_2023_093-DE

- Lutter contre l'érosion,
 - Favoriser la filtration de l'eau,
 - Limiter les effets du vent,
 - Servir d'abris aux auxiliaires et à la faune.

Collecte des plastiques agricoles



La Copamo organise chaque année la collecte des plastiques agricoles. Films de serres, de paillage, d'enrubannage, ensilage... sont récupérés pour être recyclés grâce à notre partenariat avec Adivalor. Au total, **101 agriculteurs de la Copamo et 5 agriculteurs de la CCVG ont récolté 62 tonnes de plastiques** à Saint-Laurent-d'Agnny et Chabanière en 2022.

Veille foncière

En 2022, **216 notifications de vente** transmises par la Safer ont été instruites par le service agriculture de la Copamo. Une dizaine de demandes de préemption a été faite à la Safer afin de garantir un usage agricole des parcelles.

Surveillance et lutte contre le frelon asiatique

Le nombre de nids de cette espèce exotique envahissante augmente fortement ces dernières années, leur destruction est indispensable pour limiter l'impact du frelon asiatique sur les colonies d'abeilles sauvages et domestiques. La Copamo

finance la destruction des nids organisée par le GDS du Rhône.
16 nids sur 21 ont été détruits sur la Copamo en 2022 grâce à
ce dispositif. On dénombre 454 signalement de nids dans le
Rhône.

Envoyé en préfecture le 25/09/2023

Reçu en préfecture le 25/09/2023

Publié le

ID : 069-246900740-20230919-CC_2023_093-DE



Urbanisme et agriculture

Face à la complexité des réglementations d'urbanisme en zone agricole, la Copamo a organisé une réunion d'information pour les élus des communes sur la prise en compte de l'enjeu agricole dans les documents d'urbanisme.

La Chambre d'agriculture du Rhône, la Copamo et le Syndicat de l'Ouest Lyonnais ont pu répondre aux nombreuses interrogations des élus. A l'issue de la rencontre, les communes se sont engagées à réaliser des diagnostics agricole poussés pour permettre la préservation et le développement de l'agriculture sur leur territoire via des règlements adaptés. Par ailleurs, les dénominations des zonages agricoles seront harmonisés dans les 15 villages.



Nature

En 2022, la Copamo et ses partenaires ont mis en place de nombreuses actions en matière de préservation biodiversité et d'entretien de ses espaces naturels sensibles.

Envoyé en préfecture le 25/09/2023

Reçu en préfecture le 25/09/2023

Publié le

ID : 069-246900740-20230919-CC_2023_093-DE



Espaces Naturels Sensibles (ENS)

Le Pays Mornantais a la particularité de posséder de nombreux espaces naturels de grande qualité, reconnus au niveau national et départemental.

La Copamo, grâce au soutien du Conseil départemental du Rhône dans le cadre de sa politique sur les ENS, intervient depuis 1995 dans la mise en place d'actions de gestion et de protection des espaces naturels remarquables (études, suivis naturalistes, gestion, sensibilisation, signalétique...).

Vallée en Barret : la maîtrise foncière pour préserver des habitats favorables aux chauves-souris

Régulièrement, la Copamo achète des parcelles de boisements afin de préserver la vallée et en particulier les 16 espèces de

chauve-souris qui la peuple. En 2022, la Copamo a acquis une parcelle de bois de 1 977m² dans cet objectif.

Envoyé en préfecture le 25/09/2023

Reçu en préfecture le 25/09/2023

Publié le

ID : 069-246900740-20230919-CC_2023_093-DE



Vallée du Bozançon : des partenariats pour mieux gérer l'entretien de la vallée

Depuis de nombreuses années, la Copamo et le Conservatoire des espaces naturels Rhône-Alpes travaillent avec les agriculteurs de la vallée. [Julien Bruyas](#) est l'un d'eux. Il est accompagné par le Conservatoire des espaces naturels pour rouvrir des prairies embroussaillées et exploiter de nouvelles parcelles. Des propriétaires motivés par la préservation de la vallée se sont aussi engagés à leur côté.

En 2022, l'association Arthropologia a inventorié 37 espèces de criquets et sauterelles, dont 8 patrimoniales ainsi que 11 espèces de bourdons dont certaines qui n'étaient pas connues dans la vallée du Bozançon.

Espace naturel sensible du plateau du Mornantais

Espaces Naturels Sensibles, joyaux de la biodive...



Espaces Naturels Sensibles, joyaux de la biodiversité du Pays Mornantais

Juillet 2022 : inauguration des travaux de restauration écologique de la prairie humide du Broulon.

Les travaux de restauration écologique de l'étang neuf ont été réalisés en 2021 : démolition du bâti et des caravanes, vidange, démolition du barrage, mise en forme du lit, création de mares et d'hibernaculum. Une passerelle en bois permet désormais de traverser le Broulon en toute sécurité et de reconnecter le chemin rural Taluyers/Beauvallon. Un

observatoire de la biodiversité a été installé à proximité du sentier afin de comprendre les travaux effectués

Envoyé en préfecture le 25/09/2023

Reçu en préfecture le 25/09/2023

Publié le

ID : 069-246900740-20230919-CC_2023_093-DE



44 actions pour un nouveau plan de gestion

L'espace naturel sensible du plateau mornantais a bénéficié cette année de la révision de son plan de gestion. Un plan d'actions à 10 ans a été élaboré : inventaires naturalistes, restauration de mares, entretien des arbres têtards, sorties nature....

Le Signal de Saint André la Côte : l'évaluation de la fréquentation

Site hautement touristique, le Signal de Saint-André la Côte attire chaque année de nombreux randonneurs et amoureux de jolis points de vues. Afin de mieux connaître l'ampleur de la fréquentation de ce site, la Copamo a installé un éco compteur à l'entrée du site. Il sera possible d'analyser la fréquentation du site heure par heure. Un questionnaire a également été élaboré pour mieux connaître le public.



La Copamo labellisée "Territoire engagé pour la nature" (TEN)

A l'initiative de la Copamo, les élus et agents des communes ont participé à une journée de sensibilisation à la végétalisation des centres bourgs avec Alain Canet de l'association Arbres et Paysages à Soucieu-en-Jarrest.

A l'automne 2022, dans le cadre du label « Territoire engagé pour la nature », la Copamo a souhaité promouvoir l'exemple d'un très beau projet en organisant une découverte ouverte aux communes et intercos voisines de la toute nouvelle cour d'école de Saint-Laurent-d'Aigny.

Envoyé en préfecture le 25/09/2023

Reçu en préfecture le 25/09/2023

Publié le :

ID : 069-246900740-20230919-CC_2023_093-DE



En effet, dans la cour de l'école, la Mairie de Saint-Laurent-d'Aigny a purement et simplement supprimé la cour en bitume en la remplaçant par un jardin de pluie et des arbres, selon le modèle des cours « Oasis ». Ainsi, outre les jeux pour enfants flambants neufs, une vingtaine d'arbres, une centaine d'arbustes et 500 vivaces alimentées en eau par un système de récupération des eaux de pluie ont été plantées.





Voirie & réseaux

La Copamo, en lien avec les communes, entretient et aménage la voirie d'intérêt communautaire (voies communales et voies des parcs d'activités). Elle crée également de nouvelles voies lorsque cela est nécessaire. La programmation des chantiers s'inscrit dans le cadre du Schéma directeur de la voirie et est fonction des besoins exprimés par les communes.

Afin de mieux identifier les besoins de chaque commune, un système de concertation intercommunale a été mis en place. Un groupe de travail réunissant les adjoints en charge des voiries et réseaux et une commission d'instruction des dossiers ont été installés pour faire émerger les besoins des communes et prioriser les projets

Des principes et règles transparentes

Dans un esprit de solidarité et d'équité entre les communes de la Copamo, de nouvelles règles concernant les travaux de voirie ont ainsi été établies. Dans un processus de répartition des chantiers équitable et souple, la Copamo investit chaque année **1 000 000€ (coût net) sur une durée de 3 ans**. Ces opérations sont cofinancées avec les communes du Pays

Mornantais et permettent d'établir un niveau de hiérarchisation des besoins sur le territoire.

Envoyé en préfecture le 25/09/2023

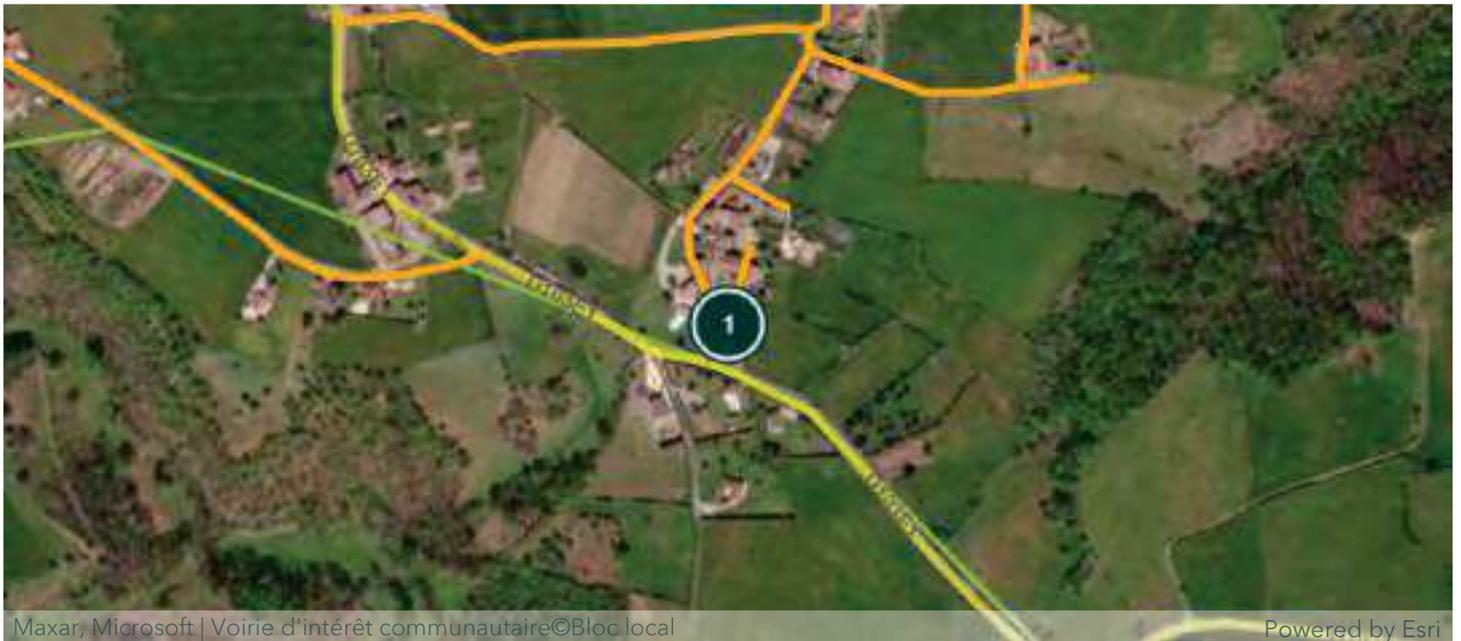
Reçu en préfecture le 25/09/2023

Publié le



ID : 069-246900740-20230919-CC_2023_093-DE

Nous vous proposons à travers la carte ci-dessous un retour sur les réalisations de l'année 2022, mais également un point sur les réalisations du début de mandat et les chantiers de voirie en cours dans le Pays Mornantais.



1

Beuvallon - Hameau du Mincieux (2020)



Après l'enfouissement des réseaux électriques et le renouvellement de la colonne d'eau potable, la Copamo a livré une chaussée flambant neuve aux habitants du hameau du Mincieux à Saint-Jean-de-Touslas.



Rontalon - Chemin de la Julanière (2020)



La voie présentait de nombreux désordres : affaissement, arrachement de revêtement, nids de poule... Les travaux ont permis de renforcer les parties les plus dégradées avec des soutènements en roches.

Envoyé en préfecture le 25/09/2023

Reçu en préfecture le 25/09/2023

Publié le

ID : 069-246900740-20230919-CC_2023_093-DE

Berger
Levrault



Pour sécuriser les déplacements des piétons et marquer l'entrée village depuis le hameau du Marjon, la Copamo a créé plus de 400 mètres de trottoir et a refait 800 mètres d'enrobé sur la chaussée.

4

Beauvallon - Chemin du Pré Roy (2020)



Pour permettre aux piétons et aux cyclistes de rejoindre le village de Chassagny en toute sécurité, la Copamo a créé une voie entièrement dédiée aux modes doux. Côté automobilistes, la chaussée a été remise à neuf sur plus de 600 mètres.

5

Chabanière - Route de la Revanche (2021)



La Copamo a rénové, en partenariat avec la commune de Chabanière, la route de la Revanche. Depuis la RD 342 jusqu'au hameau de la Revanche, sur une portion de 850 mètres de long, l'enrobé a été intégralement repris, une limitation de vitesse a été instaurée et la signalisation adaptée. Ces travaux relèvent du plan de sauvegarde du Schéma directeur.

Coût de l'opération : 100 000€ TTC, dont le cofinancement de la commune s'élève à 41 667€.



Chaussan - Route de la Saignette (2021)



Le carrefour initial était peu lisible pour les usagers en raison de la difficulté à trouver sa place sur la chaussée dans un espace (trop) large et mal défini. Les travaux réalisés ont consisté à améliorer la visibilité des carrefours, clarifier les fonctionnalités et réduire la vitesse des automobilistes.

Coût de l'opération : 30 000€ en cofinancement avec Chaussan (fonds de concours s'élevant à 8 000€)



Mornant - Chemin des Côtes (2021)



Exit le chemin caillouteux et le ruissellement des eaux de pluie. Sur plusieurs centaines de mètres, le chemin des Côtes est désormais recouvert d'enduit gravillonné à l'émulsion de bitume.



Mornant - Chemin de la Trillonnière (2021)



Objectif des travaux : redéfinir la totalité de la chaussée du chemin de la Trillonnière sur plus de 300 mètres de long (travaux relevant du plan de sauvegarde de la voirie).

Coût de l'opération : 60 000€ TTC en cofinancement avec la commune de Mornant à hauteur de 25 000€.



ZA Les Platières - Route de Ravel (2021)



La Copamo et le Syseg ont mené conjointement d'importants travaux sur la route de Ravel dans la Zone d'activités des Platières.

L'objectif était double : mettre un terme aux risques d'inondation grâce à la création d'un réseau d'eaux pluviales ainsi que la pose d'une canalisation entre le bassin et la rue Jacquard, et mettre aux normes le réseau d'assainissement collectif.

10

Platières - Plantations autour du bassin (2021)



En partenariat avec *Green Style*, la Copamo a réalisé les plantations permettant l'intégration paysagère du bassin des Platières.

Coût de l'opération : 60 000€ TTC

11

Rontalon - route du Paradis (2021)



Intervention d'urgence pour remédier à l'obstruction d'un ruisseau transitant sous la route. Pose d'une canalisation en lien avec le SMAGGA et reprise de l'enrobé.

12

Taluyers - Chemin des Esses (2021)



Les travaux entrepris ont permis de remettre en état la chaussée pour assurer la desserte des riverains. Ces travaux relèvent du plan de sauvegarde du Schéma directeur.



Taluyers - Route des Fontaines (2021)



Réfection de la chaussée de la route des Fontaines à Taluyers sur la totalité de la voie entre la RD342 et la rue du Prieuré, soit environ 850 mètres de long. Ces travaux relèvent du plan de sauvegarde du Schéma directeur.

Coût de l'opération : 360 000€, en cofinancement avec la commune de Taluyers à hauteur de 126 000€.

14 Taluyers - Rue Sainte Agathe (2021)



Suite à l'installation du pôle médical et de la pharmacie, la rue a été réaménagée avec un rétrécissement de la voie (écluse) afin de sécuriser l'entrée/sortie du parking et les déplacements modes doux.

15

Chabanière - Route de l'ancien canal (2022)



Après les travaux d'enfouissement des réseaux, c'est au tour des espaces publics d'être repensés. De nouvelles places de stationnement ainsi que la clarification des sens de circulation ont été réalisées.

16

Riverie (2022)



Pour mettre en valeur cette petite « Cité de caractère », trois rues du village ont été totalement rénovées avec l'intention de soigner particulièrement les apparences grâce à l'utilisation de pierres de Pays.



Un chantier d'envergure. L'avenue de Verdun a été totalement repensée pour faire la part belle aux piétons, aux vélos et pour sécuriser les abords de l'école et du gymnase.

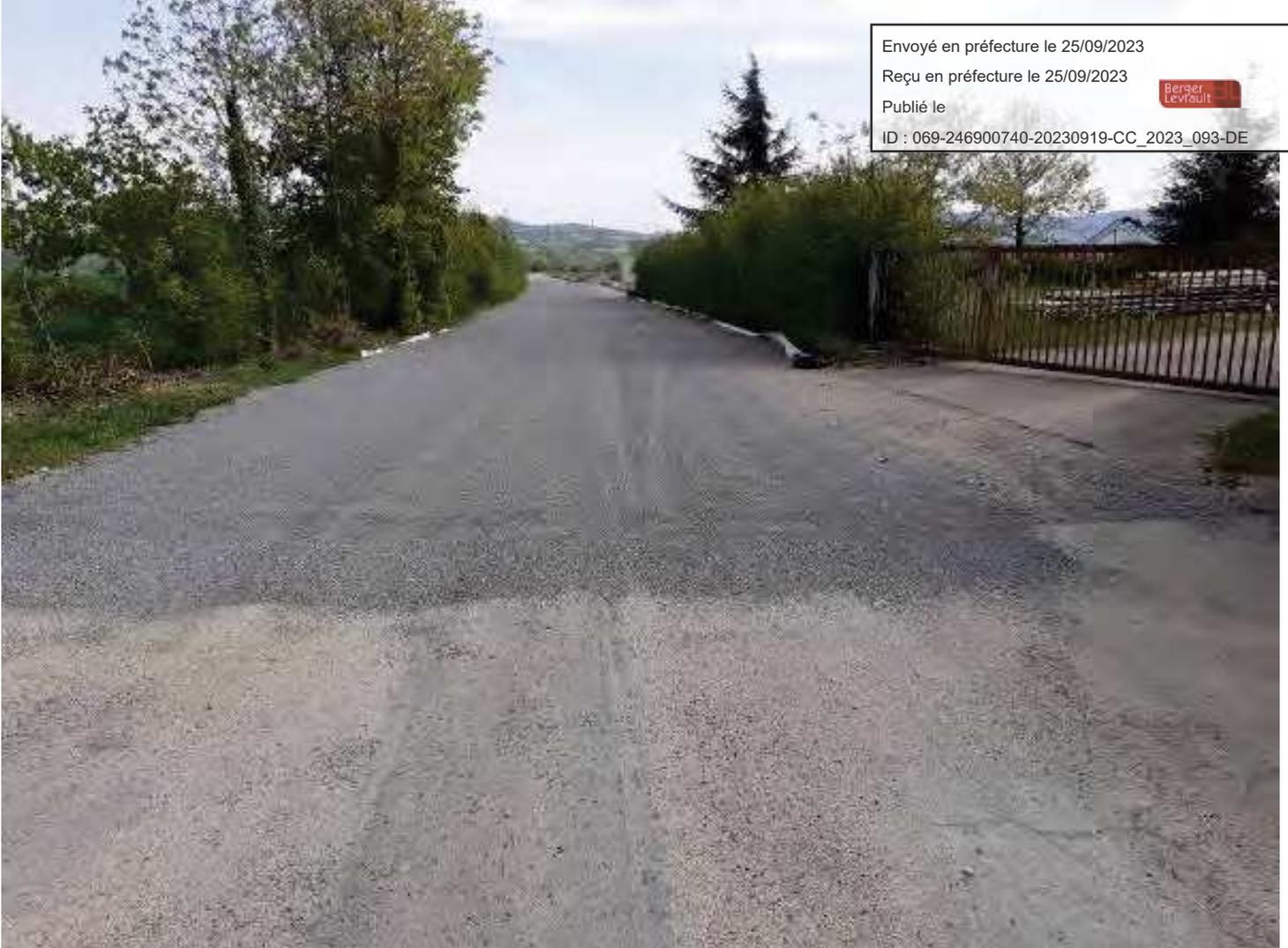
18

Orliénas - Route du Paradis, chemin du Grand Champ (2022)



Pour apaiser la circulation, sécuriser les déplacements piétons et décourager la circulation de transit, un chantier long d'un kilomètre a été réalisé depuis la route du Paradis jusqu'au chemin du Grand Champ.

Beauvallon - Rue Ecorcheboeuf à Saint-Andéol-le-Château



Viabilisation de l'extrémité de la voie sur 150 mètres, pour permettre la desserte de la ZAE du Berry

20

Rontalon - Chemin du vieux moulin (2022)



Remise en état de la voie communale via la réalisation d'un tapis d'enrobé long de près de 200 mètres.

Développement économique

Soutenir, conseiller, aider

La Copamo apporte son soutien aux entrepreneurs, aux commerçants, aux artisans, aux producteurs locaux, à son tissu de PME ainsi qu'à tous ceux qui souhaitent développer leurs activités ou entreprendre. En lien avec les objectifs de son *Schéma développement économique*, la Copamo noue des conventions de partenariats avec les associations locales telles que le Cercl, la Coworquie, CAP, Cotorico, RDI...

Aussi, la Copamo accueille et oriente tout au long de l'année les porteurs de projets sur le territoire. Elle participe à la recherche active de locaux et de foncier pour les entreprises. Elle soutient la Coworquie qui a pour rôle d'accompagner et

de conseiller les entreprises, de l'idée jusqu'à la concrétisation de leur projet. Elle joue également un rôle important dans la mise en relation avec des acteurs tels que RDI, CCI-CMA...

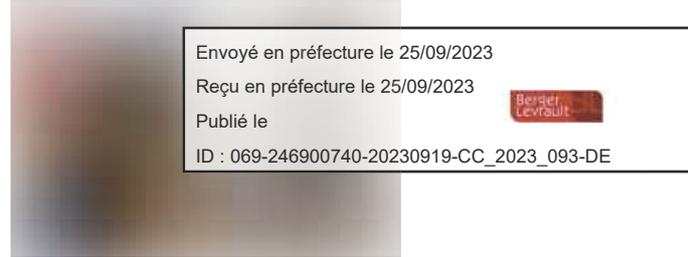
Ainsi, la Copamo apporte son expertise ou son aide en :

Pour les porteurs de projets

- accueillant et orientant les porteurs de projets,
- versant des aides directes à hauteur de **30 000€** aux PME-TPE avec un point de vente situé en centre-bourg (sur dossier),
- versant des aides à hauteur de **10 000€** en faveur du développement de leurs outils numériques.

Pour les communes

- conseillant les communes sur l'installation de commerces et les activités cibles,
- émettant des avis règlementaires pour les projets et avant-projets de construction dans les zones d'activités du territoire. Ainsi, elle adresse des instructions techniques et soumet un avis aux communes sur l'opportunité ou non de préempter les biens en vente.



La Coworquie, dans le cadre d'une convention avec la Copamo, reçoit et conseille les porteurs de projets.

Pays Mornantais, territoire d'entreprises



Le reportage "Pays Mornantais, territoire d'entreprises" dresse le portrait de trois chefs d'entreprise qui expliquent pourquoi il était impossible pour eux de s'installer ailleurs.

L'extension de la zone d'activités des Platières

Envoyé en préfecture le 25/09/2023

Reçu en préfecture le 25/09/2023

Publié le



ID : 069-246900740-20230919-CC_2023_093-DE

Dans un contexte de pénurie foncière, l'extension d'activités des Platières est un projet de développement qui répond aux besoins des entreprises, de créer de l'emploi durable local et d'atteindre une taille suffisante pour développer des services aux entreprises et aux salariés tout en respectant les espaces agricoles et naturels du territoire. Ce projet doit aussi renforcer le tissu agricole local en créant de nouveaux débouchés pour les producteurs locaux dans une logique de circuits-courts.



L'extension de la zone d'activités des Platières est répartie sur 24 ha, 3 secteurs et 2 communes : 11 ha au sud à Beauvallon, 6 ha au nord et 7 ha à l'est sur la commune de Saint-Laurent-d'Agnay.

Une stratégie de compensation des impacts environnementaux a été définie en lien avec les acteurs locaux et traduite par la définition d'une obligation réelle environnementale : un dispositif contractuel innovant permettant de garantir la pérennité des mesures de protection de l'environnement.

SGC Travaux spéciaux : en cours de projet

Envoyé en préfecture le 25/09/2023

Reçu en préfecture le 25/09/2023

Publié le

ID : 069-246900740-20230919-CC_2023_093-DE

Berger
Levrault

Maxar, Microsoft | Photo aérienne © IGN - 2020 | Esri Community Maps Contributors, Esri, HERE, Garmin, Fours... Powered by Esri

Secteur Nord à Saint-Laurent-d'Agnay : la Copamo a co-
instruit et validé les projets des futurs acquéreurs de lots
apportés par CQFD International et SGC Travaux spéciaux.
La **zone est aujourd'hui commercialisée à 100%**.



L'entreprise CQFD International a depuis inauguré son nouvel atelier de production et de stockage d'une superficie de près 10 000 m². Avec l'installation de plus de 3 300 panneaux photovoltaïques, ce nouveau bâtiment produit l'équivalent de la consommation électrique de 400 logements.

Secteur Est à Saint-Laurent-d'Agnay : la Copamo a mené une réflexion avec l'aménageur pour optimiser le foncier et préparer la commercialisation des lots.



Secteur Sud à Beauvallon : la Copamo a co-instruit et validé les projets des futurs acquéreurs de lots apportés par l'entreprise Ducreux. Le secteur est aujourd'hui commercialisé à 70%.



En travaux ! L'entreprise Ducreux se rapproche d'un de ses principaux partenaires, la SICOLY, en installant son siège social dans l'extension sud de la ZA Les Platières. Le bâtiment de 11 800 m² de surface bâtie en R+3 (sur un foncier de 33 000 m²) a pris forme progressivement durant 2021.

L'extension de la zone d'activités des Platières va permettre la création de 800 emplois. Aujourd'hui, plus de la moitié des actifs du Pays Mornantais travaille en dehors du territoire. L'un des objectifs induit par cette extension est la limitation

des déplacements pendulaires en fixant la population active sur le territoire, mais il n'est pas le seul.

Envoyé en préfecture le 25/09/2023

Reçu en préfecture le 25/09/2023

Publié le

ID : 069-246900740-20230919-CC_2023_093-DE



Rappel des objectifs de l'extension de la ZA des Platières :

1. Renforcer l'écosystème agroalimentaire et industriel présent sur le territoire,
2. Intégrer de manière optimale les nouvelles activités dans l'environnement existant,
3. Développer de nouvelles synergies avec les territoires voisins (Métropole de Lyon notamment).

Saga Ducreux : un petit marchand ambulant dev...

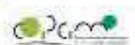


Illustration parfaite des objectifs portés par la Copamo dans le cadre de l'extension de la zone d'activités des Platières, l'entreprise familiale Ducreux, leader régional de la distribution de produits alimentaires, s'est installée en 2022 à Beauvallon..

Une charte pour gérer de façon durable des zones d'activités du Pays Mornantais ?



Charte
d'aménagement
et de gestion durable
des zones d'activités



Les acteurs économiques présents ou futurs dans les zones d'activités (Arbora, Les Platières et La Ronze) ont un rôle de premier plan à jouer pour réussir le virage de la transition écologique.

Ainsi, la signature de la *Charte d'aménagement et de gestion durable* est rendue nécessaire pour pouvoir s'agrandir ou candidater à l'acquisition de terrains dans les

extensions des zones d'activités. La Copamo souhaite que tous

les nouveaux projets de bâtiments à vocation économique s'engagent dans une démarche d'insertion paysagère de qualité (traitement des façades, enseignes, espaces clôturés, parkings...) afin de permettre d'allier performance énergétique, préservation de la biodiversité de la zone et qualité perçue de la zone d'activités.

Envoyé en préfecture le 25/09/2023

Reçu en préfecture le 25/09/2023

Publié le

ID : 069-246900740-20230919-CC_2023_093-DE



La charte d'aménagement et de gestion durable des zones d'activités est consultable [en cliquant ici](#).

Programme local de l'habitat

Après avoir rencontré l'ensemble des communes pour identifier leurs besoins, leurs projets et les disponibilités foncières dans les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), la Copamo s'est lancée dans l'élaboration de son troisième *Programme Local de l'Habitat (PLH)*.



Préserver l'identité du Pays Mornantais et l'esprit village, enjeu majeur du PLH.

Méthode d'élaboration du PLH

La stratégie d'élaboration du PLH a été pensée dans l'objectif de "faire au plus près du territoire", en co-construction avec les communes, l'Etat et les acteurs locaux de l'Habitat. **Le PLH est un véritable projet de territoire partagé.**

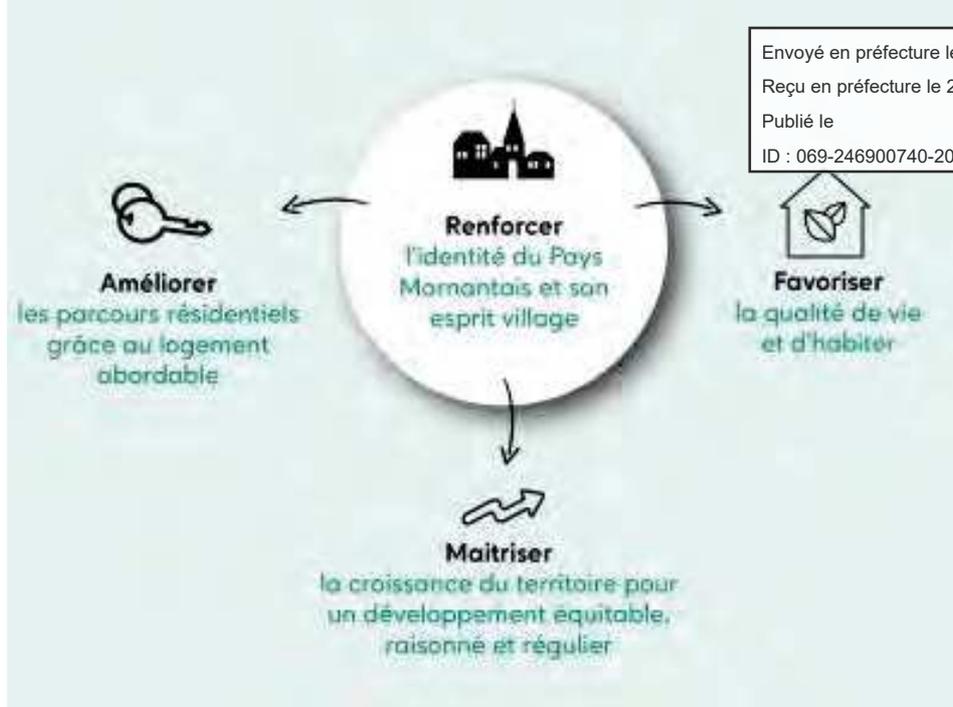
- Deux comités de pilotage ont été réunis pour partager le diagnostic, définir les orientations, présenter le programme d'action et recueillir l'avis de chacun.
- Des points d'informations ont été exposés en Conseil communautaire.

- Le Bureau communautaire s'est réuni à plusieurs reprises afin de débattre et de trouver une position commune.
- Un groupe de travail composé d'élus des communes a travaillé tout au long de l'année à l'élaboration du PLH dans le but de suivre, d'amender et d'améliorer les travaux du bureau d'études.
- Des ateliers réunissant les partenaires locaux de l'Habitat ont été organisés pour réfléchir aux actions concrètes à mettre en œuvre.
- Des entretiens individuels ont eu lieu à 3 reprises pour chaque commune afin de recueillir et approfondir les souhaits et problématiques de chaque village.
- L'Etat et le Syndicat de l'Ouest Lyonnais (SOL), porteur du SCOT, ont été associés tout au long de la démarche notamment lors de Comités Techniques.

Les enjeux du PLH

Le Pays Mornantais est constitué de villages qui fonctionnent en réseau, avec un esprit de solidarité et de complémentarité très fort. Lié à sa proximité avec la Métropole Lyonnaise et à la qualité de son cadre de vie, le territoire bénéficie d'une grande attractivité auprès des ménages, conduisant à une vive tension du marché du logement. Le Programme Local de l'Habitat doit donc proposer un développement régulier et maîtrisé pour :

1. *Préserver l'identité du Pays Mornantais, son esprit village et son cadre de vie.*
2. *Répondre aux besoins en logements de l'ensemble de la population, et en particulier de nos jeunes ménages, de nos salariés à bas et moyens revenus, de nos séniors et des familles monoparentales.*
3. *Répondre de manière satisfaisante aux besoins des habitants actuels et futurs en matière d'équipements publics de proximité.*
4. *Ne pas consommer le foncier de manière trop rapide pour limiter l'artificialisation des sols et ne pas altérer les possibilités de développement futur.*



Comment répondre à ces enjeux ?

Pour atteindre ces objectifs, et notamment développer l'offre de logement abordable, la priorité du PLH est de mettre en place des outils pour peser sur la définition des programmes : renforcement des documents d'urbanisme et des stratégies foncières grâce à un travail collaboratif avec les communes.

- En matière de développement démographique, il est envisagé une croissance de population légèrement moins forte que par le passé. Dans cette hypothèse, le Pays Mornantais comprendrait environ **31 500 habitants en 2028, soit 259 habitants en moyenne en plus par an.**
- La réalisation de ce scénario nécessite une production de l'ordre de **220 logements en moyenne par an pour la période 2022-2028.**
- Un logement sur deux devra être un logement abordable, signifiant une **intervention publique forte** et une offre de logements correspondant au niveau des ressources des ménages ciblés.

Le Pays Mornantais affirme ainsi sa volonté de diversifier l'offre nouvelle de logements. Aussi, environ **30% de la production de logements devra être dédiée au locatif social et environ 20% à l'accession sociale sur l'ensemble du territoire.**

Au sein de la production locative sociale, **la place laissée aux loyers sociaux les moins élevés (PLAI) devra être significative**, de l'ordre de **30%** dans les communes les mieux fournies en services et équipements (polarité locale de proximité et village). Sur l'ensemble du territoire, **la part de loyers sociaux les plus élevés (PLS) produit devra rester minoritaire** (20% maximum).

Les aides à la production de logements de la Copamo seront conditionnées au respect de ces objectifs.

Envoyé en préfecture le 25/09/2023

Reçu en préfecture le 25/09/2023

Publié le

ID : 069-246900740-20230919-CC_2023_093-DE





Relais Assistant Maternel Itinérant

Les Rami, un lien entre familles et Ass'mats



Les RAMI, un lien entre famille et assistants maternels

Les *Relais Petite Enfance Itinérants RAMI* s'adressent aux familles, aux assistants maternels agréés, gardes à domicile et aux enfants de moins de 6 ans. Leurs missions sont d'informer les familles sur l'ensemble des modes d'accueil du territoire (individuels ou collectifs) et de prendre en charge leur demande et de les accompagner dans leur rôle d'employeur le cas échéant. Les animatrices du relais accompagnent, également, les assistants maternels dans leur

professionnalisation et les informant sur la cadre réglementaire de leur convention collective.

Envoyé en préfecture le 25/09/2023

Reçu en préfecture le 25/09/2023

Publié le



ID : 069-246900740-20230919-CC_2023_093-DE

Les chiffres de 2022 :

- 277 séances de temps collectifs réalisées,
 - 240 assistants maternels en activité,
 - 374 enfants ont bénéficié des temps collectifs,
 - 105 assistants maternels ont participé aux temps collectifs, soit 44% des assmats,
 - 198 assistants maternels ont utilisé un service du Rami, soit 82.5% des assmats,
 - 694 familles ont utilisé le relais.

Zoom sur le métier d'assistant maternel

Petit comité, ambiance cocooning, projet pédagogique, activités à la carte... en 2022, le RAMI a proposé une campagne d'information grâce à une vidéo d'immersion dans le quotidien des assistant(e)s Maternel(le)s du Pays Mornantais.

Assistante maternelle, ma meilleure vie



Assistant maternel, ma meilleur vie !

Plan de professionnalisation proposé aux assistants maternels en 2022

En 2022, les **formations continues** ainsi que les formations proposées en temps collectifs ont permis à 55 assistants maternels de se professionnaliser sur différentes thématiques :

- Accompagner un enfant en situation de handicap dans les actes du quotidien
- SST (sauveteur secouriste du travail)
- Neurosciences, les nouvelles connaissances sur le cerveau de l'enfant
- Livret d'accueil
- Analyse de la pratique
- Naturopathie
- Développement psychomoteur de l'enfant

Envoyé en préfecture le 25/09/2023

Reçu en préfecture le 25/09/2023

Publié le

ID : 069-246900740-20230919-CC_2023_093-DE



Des Conférences ont été, également, proposés aux assistants maternels afin de se former sur différents sujets qui touchent à leur quotidien. Au total, **93 assistants maternels** ont participé à ces temps d'information sur les thèmes suivants.

- Poser un cadre solide et sécurisant,
- La nouvelle convention collective du particulier employeur,
- Les modalités d'arrêt maladie, retraite...,
- Nouvelle réglementation sur l'accueil individuel.

Soirée de remerciements des assistants maternels

Près de **80 assistants maternels** du territoire étaient présents lors de cette soirée qui avait pour but de les remercier pour leur investissement auprès des familles et des enfants notamment durant la crise sanitaire.

Le spectacle d'improvisation de Péroline DREVON et ses partenaires de jeu, la séance offerte à l'espace bien-être du Centre Aquatique les Bassins de l'Aqueduc ainsi que l'apéritif dinatoire ont ravi les assistantes maternelles présentes.

Envoyé en préfecture le 25/09/2023

Reçu en préfecture le 25/09/2023

Publié le

ID : 069-246900740-20230919-CC_2023_093-DE



La traditionnelle "Fête d'été des RAMI" fait le plein !



Des bulles, des jeux, des surprises, des animaux, du soleil... **35**

assistants maternels, 97 familles

et 230 enfants ont profité des nombreuses animations lors d'une journée festive au Clos Souchon à Saint-Andéol-le-Château (Beauvallon) : un manège à vélo, une mini-ferme itinérante, des instruments géants, un labyrinthe sonore...

Le Noël des Rami



Le spectacle « Solo pour une libellule hors saison » de la comédienne Géraldine PENAIN a été proposé aux familles, assistants maternels et enfants de

la Copamo. **41 assistantes maternelles, 49 familles et 182 enfants** étaient présents pour profiter de ce magnifique spectacle

Passerelle Enfance et crèches

Passerelle Enfance accompagne et informe les familles dans leur recherche de modes de garde et gère également la commission anonyme d'attribution de places dans les crèches intercommunales.

Au cours de l'année, 4 commissions « crèche » se sont prononcées sur **330 dossiers** présentés. **109** ont obtenu une réponse positive, soit **33%** de taux d'attribution. Les **10 crèches intercommunales**, gérées par délégation de service public par

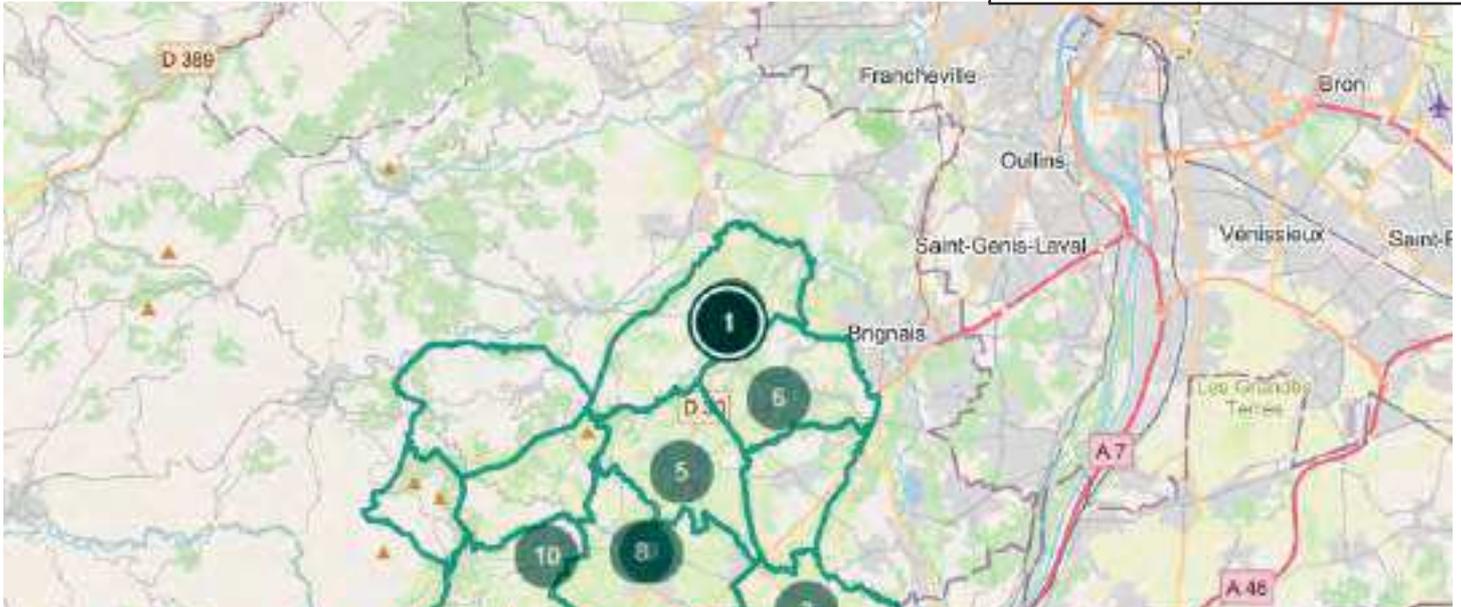
l'association ACOLEA, proposent *177 places régulières et des places occasionnelles.*

Envoyé en préfecture le 25/09/2023

Reçu en préfecture le 25/09/2023

Publié le

ID : 069-246900740-20230919-CC_2023_093-DE



Map data © OpenStreetMap contributors, Microsoft, Facebook, Inc. and its affiliates, Esri Community Maps co... Powered by Esri



Nid d'Ange



Adresse : Impasse des Veloutiers, 69510 Soucieu-en-Jarrest

Contact : 04 72 31 79 23

Mail : nid.danges@acolea-asso.fr

Capacité : 18 places



La Cajolerie



Adresse : 2 Place Etienne Morillon, 69510 Soucieu-en-Jarrest

Contact : 04 78 05 57 33

Mail : cajolerie@acolea-asso.fr

Capacité : 21 places

Horaires : 7h30 - 18h30



Les Choupinous



Adresse : 171 route du Pilat, 69700 **Beauvallon**

Contact : 04 72 49 99 42

Mail : leschoupinous@acolea-asso.fr

Capacité : 12 places

Horaires : 7h45 - 18h30



Trois P'tits Chats

Envoyé en préfecture le 25/09/2023

Reçu en préfecture le 25/09/2023

Publié le

ID : 069-246900740-20230919-CC_2023_093-DE

Berger
Levrault



Adresse : 73 chemin des petits chats, 69440 Chabanière

Contact : 04 37 20 08 46

Mail : troisptitschats@acolea-asso.fr

Capacité : 24 places

Horaires : 7h - 19h



Pomme Reinette

Envoyé en préfecture le 25/09/2023

Reçu en préfecture le 25/09/2023

Publié le

ID : 069-246900740-20230919-CC_2023_093-DE

Berger
Levrault



Adresse : 153 rue des écoles, 69440 **Saint-Laurent-d'Agny**

Contact : 04 72 49 99 71

Mail : pomme.reinette@acolea-asso.fr

Capacité : 15 places

Horaires : 7h45 - 18h30



A petits pas



Adresse : 337 rue des veloutiers, 69530 Orléanas

Contact : 04 72 31 03 55

Mail : apetitspas@acolea-asso.fr

Capacité : 12 places

Horaires : 7h30 - 18h30



Les Canailoux

Envoyé en préfecture le 25/09/2023

Reçu en préfecture le 25/09/2023

Publié le

Berger
Levrault

ID : 069-246900740-20230919-CC_2023_093-DE



Adresse : 674 route des Monts du Lyonnais, 69440 **Chabanière**

Contact : 04 78 50 05 53

Mail : canailoux.riverie@acolea-asso.fr

Capacité : 12 places

Horaires : 7h30 - 18h30



Les Fifrelous



Adresse : 6 Rue Villeneuve, 69440 **Mornant**

Contact : 04 78 44 06 90

Mail : lesfifrelous@acolea-asso.fr

Capacité : 18 places

Horaires : 7h - 19h



La Ribambelle

Envoyé en préfecture le 25/09/2023

Reçu en préfecture le 25/09/2023

Publié le

ID : 069-246900740-20230919-CC_2023_093-DE

Berger
Levrault



Adresse : 21 avenue du Souvenir, 69440 **Mornant**

Contact : 04 78 44 08 14

Mail : laribambelle.mornant@acolea-asso.fr

Capacité : 25 places

Horaires : 7h30 - 18h30



Les P'tits Trognons

Envoyé en préfecture le 25/09/2023

Reçu en préfecture le 25/09/2023

Publié le

ID : 069-246900740-20230919-CC_2023_093-DE

Berger
Levrault



Adresse : 10 route de Riverie, 69440 **Chabanière**

Contact : 04 78 19 76 59

Mail : lespitstroggnons@acolea-asso.fr

Capacité : 20 places

Horaires : 7h - 19h



Culture

Théâtre Cinéma Jean Carmet

Qu'ils foulent les planches ou qu'ils s'invitent sur les grands écrans, les artistes n'ont pas manqué de nous émouvoir, de nous faire réfléchir ou simplement de nous faire rêver. La salle Jean Carmet mêle le stand-up, la danse, les plumes contemporaines comme classiques, les blockbusters et les films d'auteurs. Ce lieu nous invite à s'ouvrir au monde, aux autres par le biais de l'artistique. Cette année **8 901 personnes** ont franchi les portes de la salle Jean Carmet.

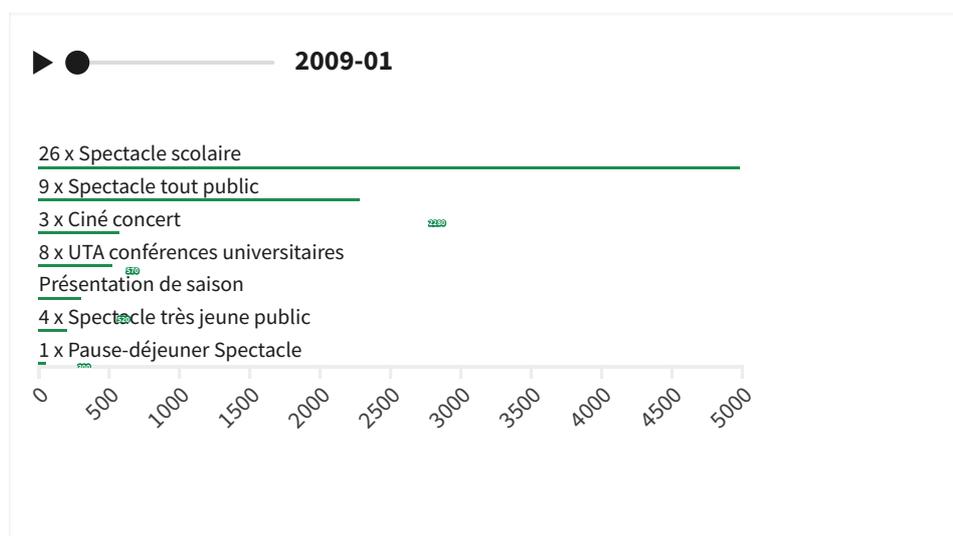




Côté spectacle : carton plein

Riche, diversifiée et parfois surprenante, l'offre culturelle de la salle Jean Carmet a séduit les spectateurs qui se sont empressés d'assister aux 9 spectacles proposés. 5 d'entre eux ont affiché complets et 230 spectateurs en moyenne ont assisté à chaque représentation.

Les scolaires se sont réappropriés cet espace qui avait parfois été délaissé les années précédentes.



Côté ciné : entre blockbusters et films d'auteur

Salle de proximité à taille humaine, la programmation suit au plus près l'actualité avec 3 à 5 films par semaine, tout public ou pour les jeunes cinéphiles. La fréquentation retrouve des couleurs avec 25 768 spectateurs en 2022, soit une augmentation de 80,5 % par rapport à 2021. Jean Carmet est

également classé "Art et Essai" avec 2 labels : Jeune Public et Patrimoine/Répertoire.

Envoyé en préfecture le 25/09/2023

Reçu en préfecture le 25/09/2023

Publié le

Berger
Levrault

ID : 069-246900740-20230919-CC_2023_093-DE

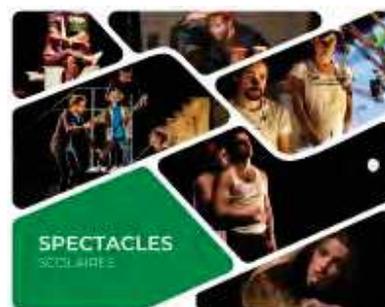
Plusieurs événements locaux ou nationaux ont également eu lieu : la Fête du court-métrage, le Festival Télérama, les festivals les Toiles des Mômes et Tous en salle avec le GRAC, les ciné-concerts, les soirées événements en partenariat avec Le Temps d'un Film, les ciné-rencontres...



Quelques films à l'affiche en 2022

Programmation scolaire et médiation culturelle

Cette année, près de 5 000 élèves du territoire ont assisté à un spectacle adapté à leur âge, de la maternelle au lycée. Les 8 spectacles proposés ont permis aux jeunes spectateurs de découvrir et de se confronter à des œuvres diversifiées, d'échanger avec les artistes et d'explorer de nouveaux horizons artistiques et culturels.



Nos lieux En'Chantés : 2nde édition

Envoyé en préfecture le 25/09/2023

Reçu en préfecture le 25/09/2023

Publié le



id : 069-246900740-20230919-CC_2023_093-DE

Le festival "Nos lieux En'Chantés" est de retour en 2022. Cette année, la Copamo et la Compagnie Des Histoires ont proposé 7 rendez-vous au cœur du Pays Mornantais pour des soirées-chanson pas comme les autres ! 650 spectateurs ont ainsi pu (re)découvrir le patrimoine local à Mornant, Beauvallon, Orliénas et Soucieu-en-Jarrest durant l'été.



Romain Lateltin et *Théophile Ardy*, en quête des histoires et légendes des lieux choisis pour ces spectacles, ont également écrit une chanson originale pour chacun d'eux et capté leur vibration, sous forme de « causeries » (podcasts). Une belle façon de raconter des histoires en musique, transmettre un héritage et En'Chanter nos lieux de vie !



Facebook Watch

Présentation Nos lieux En'Chantés par Romain Lateltin et Théophile Ardy, Artistes associés du TCJC.



Causerie sur St Maurice sur ... 

Nos lieux en'Chantés

00:00 53:23

1x



Envoyé en préfecture le 25/09/2023

Reçu en préfecture le 25/09/2023

Publié le

ID : 069-246900740-20230919-CC_2023_093-DE



Causerie sur Saint-Laurent-d...



Nos lieux en'Chantés

00:00

47:06

1x



Causerie sur Chassagny avec...



Nos lieux en'Chantés

00:00

53:33

1x



Causerie sur Chassagny avec... 

Nos lieux en'Chantés

00:00 29:03

1x



Causerie sur Saint Andeol Le... 

Nos lieux en'Chantés

00:00 01:03:14

1x

Le réseau des bibliothèques

Les 15 bibliothèques du territoire ont organisé de nombreuses animations annoncées dans le bulletin mensuel « Cop'à Mots » : ateliers, conférences, lectures, soirées jeux de société, expositions...

D'autres évènements ont également eu lieu, comme la dictée intergénérationnelle de la Semaine Bleue ou encore l'exposition "Osez l'Art Postal", exposition à partir d'artistiques esthétiques et personnalisés créés au cours des 10 ateliers animés par Nathalie Carron, artiste plasticienne. Une bonne manière de créer du lien à travers la correspondance !

Envoyé en préfecture le 25/09/2023

Reçu en préfecture le 25/09/2023

Publié le

ID : 069-246900740-20230919-CC_2023_093-DE



Exposition "Osez l'Art Postal"

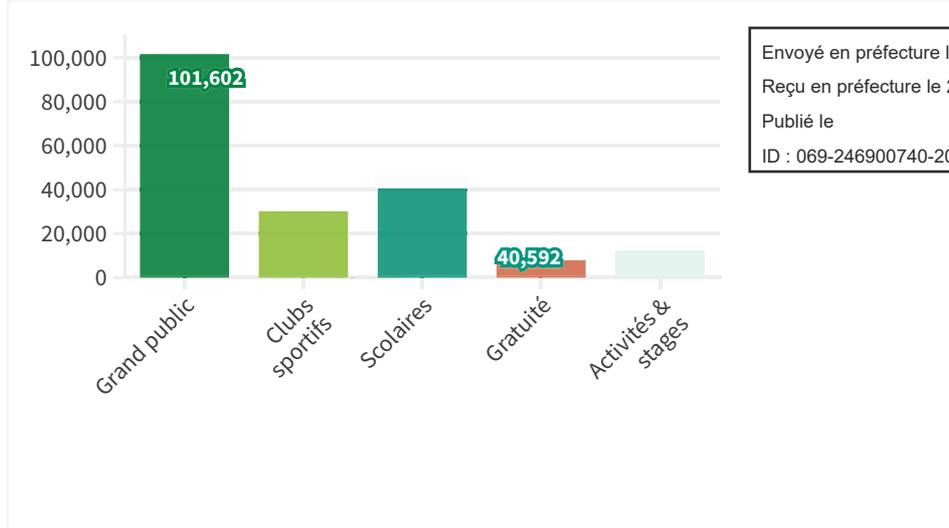


Pour se détendre ou se défouler, barboter avec les enfants ou chronométrer ses longueurs, le Centre aquatique "les Bassins de l'Aqueduc" est idéal. Du bassin sportif, au bassin ludique en passant par le bassin d'apprentissage et la pataugeoire : le centre s'adapte à tous les publics. Le pentagliss de 19 mètres accueille les plus téméraires, l'espace cardio les plus sportifs et l'espace bien-être les amoureux du calme et de la tranquillité. Pour les plus gourmands, il est même possible de faire une pause goûter au snack situé dans le jardin du centre aquatique.

Les chiffres clefs

En 2022, **211 092 usagers** sont venus aux Bassins de l'aqueduc dont **25 500** durant la période estivale (du 2 juillet au 27 août).

La richesse du centre aquatique, c'est aussi les différents types de publics qu'il accueille :



La rentrée sportive

En 2022, **2464 usagers** ont pris un abonnement ou une formule multi-entrées (piscine ou bien-être) au centre aquatique Les bassins de l'aqueduc. C'est **17,3 %** de plus que l'année précédente ! Lors de la campagne d'inscription du mois de septembre, **759 usagers** se sont inscrits aux différentes activités (Aquasport, natation, bébés nageurs) proposées par le centre aquatique. Plus globalement, près de **78% des usages** habitent l'une des communes de la Copamo.

Les événements des Bassins de l'Aqueduc

Animations en période de vacances scolaires

Les vacances sont faites pour se reposer, mais aussi pour s'amuser ! Pour Halloween, Noël ou Pâques, le centre aquatique propose des animations pour petits et grands. Au programme : stage de natation, activité Aquafamille, parcours enfant, chasse aux trésors, chasses aux œufs, baptêmes de plongé ou encore concours de dessins ! Il y en a pour tous les goûts.

Triathlon inter-lycée co-organisé avec Saint-Thomas d'Aquin

Le 5 octobre 2022, le centre aquatique s'est transformé pour accueillir les collégiens et lycéens pour l'épreuve de triathlon UNSS du Rhône. Les sportifs se sont dépassés pour accéder au triathlon académique avec l'Ain, le Rhône et la Loire et peut-être se qualifier pour les championnats de France.



Championnats du Rhône de natation synchronisée

Le 11 et 12 juin 2022, les Bassins de l'Aqueduc ont ouverts leurs portes aux nageuses dans le cadre des championnats interrégionaux de natation synchronisée. Les jeunes athlètes du CNPM se sont exercées toute l'année pour nous offrir ce beau moment d'émotion et de douceur.

